

LE COURRIER DE BERTHIERVILLE

RELIGION ET PATRIE

ORGANE MENSUEL DES INTÉRÊTS DU COMTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ.

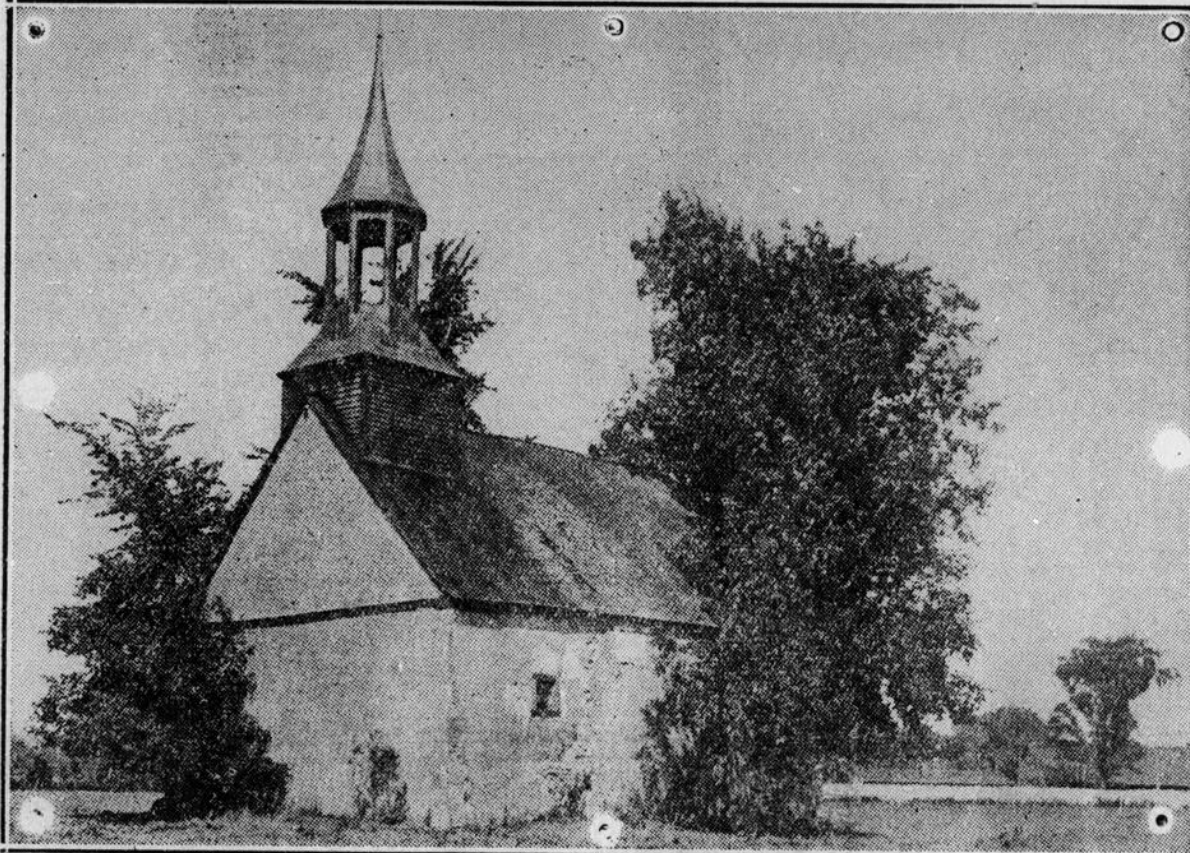
Vol. III, No. 9 A. L. Auger, Administrateur.

Berthierville, 15 février 1929

Dr A. D. Milot, Rédacteur en chef.

A BRITISH SEIGNEUR'S CHAPEL

By JEAN RITCHIE ANDERSON.



The Cuthbert Chapel at Berthier, as it is today.

The first Protestant building for worship in Quebec.

IN THE LITTLE Village of Berthier, on the north shore of the St. Lawrence, about sixty miles below Montreal, stands the oldest Protestant church in the Province of Quebec. It is now known as the Cuthbert Chapel, and was built in 1786 by Colonel James Cuthbert, the first British seigneur of Berthier en-haut, who named it St. Andrew's. The Cuthbert's had played their part in the taking of Canada for we read that Lieutenant Cuthbert of the Highland Regiment, was killed at the landing at Louisbourg, and the seigneur of Berthier, a native of Castle Hill near Aberdeen, Scotland, and who became the Honorable James Cuthbert, fought under Wolfe at Quebec. After the war most of the French-Canadians of rank returned to France, and it was under these circumstances that, in 1765, Pierre Noel Courthiau went to live at Bayonne, having first sold his seignury of Upper Berthier to Colonel Cuthbert. The Colonel's brother settled close-by and brought to his home as a bride, Emily Rush, a daughter of one of the signers of the Declaration of Independence.

The records show that James Cuthbert was divorced from his first wife, but in 1766, the year after he had purchased his seignury, he brought to the old manor house Catherine Cuthbert, who proved a good wife and a tender mother. During nineteen years of married life she bore him three sons and seven daughters. In all this time there had been no Protestant church in the whole of what is now Quebec and Ontario. In Montreal and Quebec the Recollets very kindly lent their churches to the Protestants, and the Quebec Gazette of May 21st, 1767,

tells how the arrangements were made.

"On Sunday next, Divine Service according to the use of the Church of England, will be held at the Recollets' church and continue for the summer season, beginning soon after eleven; the drum will beat each Sunday soon after half an hour past ten and the Recollets' bell will ring to give notice of the English service the instant their own is ended."

In Montreal, it is recorded of the first Presbyterians that "when they moved into an edifice of their own, they presented the chapel with candles for the high altars and wine for Mass, as the Recollets politely refused to take any remuneration for the loan of the chapel."

Colonel Cuthbert provided for the religious instruction of his household, and also for the education of his children, in bringing out from Scotland a Presbyterian minister.

Though there were those among the American revolutionists who had fought for the British in the taking of Canada---and Montgomery, the American general who lost his life before Quebec was one of them---James Cuthbert, the seigneur of Berthier-en-haut, remained loyal himself, and held his people true to Britain. In a spirit of revenge, the Colonial forces, in ravaging the country in 1775 set fire to his fine old manor house, and, had it not been for the great thickness of the stone walls, the place would have been wiped out. But the damage was repaired and the old place stood for years to house many generations of Cuthberts.

In 1784 land around Berthier, and Sorel just across the river was granted to United Empire Loyalists, and naturally the manor

with ist bevy of beautiful girls became a centre of attraction. The place was popular with the officers of the British garrison stationed at Montreal, and one of them, Captain Forneret, married a daughter of James Cuthbert. He was an ancestor of Archdeacon Forneret of Hamilton, and of Victor Forneret, one of the engineers of the St. Lawrence channel.

The year after the landing of the Loyalists Mrs. Cuthbert died, and it was as a memorial to her that the Colonel built on his seignury, the little chapel, now recognized as the oldest Protestant church in the Province of Quebec. It was no Taj Mahal, like the wonderful temple in India that was built in honor of a loving wife, but just a simple little chapel where the Colonel and his family and friends might meet for private worship.

A tablet unveiled after the first British seigneur, bore the following inscription:

"This chapel was erected for divine worship by the Honorable James Cuthbert, esquire, Lord of the Manor of Berthier, Lanorai, Dautry, New-York, Maskinonge, etc., and the first built since the Conquest of New France, 1760.

"And in Memory

of Catherine Cuthbert his spouse, who died March the 7th, 1785, aged 40 years. Mother of three sons and seven daughters: 19 years married. Caroline one of her daughters is interred in the West end of this chapel near her mother. She was a good wife a tender mother, her death was much lamented by her family and acquaintance.

"Anno Domini 1786."

Another tablet was put up many

years later in memory of a Cuthbert who was won over by the fiery eloquence of Papineau, and who espoused the cause of the patriots in 1837. It read:

"James Cuthbert Esq., Only son of the Hon. Ross Cuthbert, Seigneur of Lanorai and Dautrie, 30th March 1842. Aged 42 years,

"Blessed are the merciful
For they shall obtain mercy.
Blessed are the pure in heart
For they shall see God."

In a lecture before the Antiquarian and Numismatic Society in 1877, Mr. William McLennan described the building as a small stone chapel, unpretentious, and without any claim to beauty either in itself or because of its site. It was, he said, a quarter of a mile from the manor and was such that the ordinary visitor would not give it a second glance. Its belfry was empty and over it rose a little steeple covered in tin. The windows were mostly filled in with masonry and an ugly wooden door formed its only entrance. The historic marble tablet still clung to the time-worn wall.

Time was when a canopied pulpit rose near the middle of the east wall, and when "quality" occupied the chairs on the floor in front of the minister. An elevated gallery for the domestics was reached by a little movable set of steps and the graves were all under the gallery. Besides the Cuthberts there were members of the Antrobis family buried in the chapel, and others whose names are unknown.

Until quite recently this old landmark presented a picture that might have fitted into the Deserted Village. It stood in the middle of a field, between the manor grounds and Berthier, without a path to connect it with the high-

way. It was so closely encompassed about with trees that the roots had forced open great cracks in the old walls. The large round-topped church windows had been almost completely closed up and the door was gone. On entering one might step on the bare earth, while the light of day, streaming through holes in the roof, shone on broken plaster from the walls, and other rubbish that had gathered in long years of disuse. Succeeding generations of Cuthberts, not realizing the historic value of the little edifice, allowed it to crumble away, but when the heirs of the estate made up their minds to sell out and move from Berthier, arrangements were made for its restoration and preservation. The family ceded their rights to the Provincial Historic Sites and Monuments Commission, and Olivier Gervais, on whose land the chapel now stand, offered to co-operate in any plans that might be made by the Commission. In addition to this, several public-spirited Montreal men, headed by Hugh Mackay, K.C., and Dr. W. D. Lighthall, appealed for funds to restore the old church. Two architects, Professor Ramsey Traquair of McGill University, and P. R. Wilson, examined the structure, and, in answer to their suggestions, it now has taken on a new lease of life. A fine picket fence encloses the plot of ground on which it stands, and the high windows have regained their original outline, while the trees which were undermining the whole fabric have all been taken away. The doore was found in a ditch by the roadside and now swings in the proper place and the roof and walls have been repaired.

The old bell that used to peal forth from the little belfry is missing, as well as one of the memorial tablets, but those in charge of the repairs have not yet given up hope of locating these sacred relics. Old drawings of the interior were examined to make the whole a faithful reproduction of what it was when Colonel James Cuthbert, the first British seigneur of Berthier, used to attend divine service there with his family and friends. A new floor will be laid and everything pertaining to the Presbyterian form of worship installed. A road is to be made across the field from the Berthier highway to the door, and then planted with trees, so that the traveller may easily find his way to this monument to the devotion and piety of an early settler.

Nous reproduisons textuellement un article de Ritchie Anderson sur l'historique de la première chapelle protestante construite au pays depuis la conquête de la Nouvelle-France. C'est en 1786 à Berthier que fut bâtie ce temple.

Nous faisons cependant remarquer à l'auteur, que Berthier n'est plus "A little village", mais bien une ville incorporée depuis environ 1865 et ayant une population de plusieurs milliers d'âmes.

Nous remercions nos confrères du "Family Herald and Weekly Star" de leur généreuse courtoisie en nous fournissant la vignette de la chapelle.

Dr A. D. Milot
Rédacteur-en-chef.

LE COURRIER
DE
BERTHIERVILLE

JOURNAL MENSUEL

Dr A.-D. MILOT

Editeur propriétaire.

BERTHIERVILLE, Qué.

Le prix de l'abonnement est de 50 sous par année pour le Canada et 75 sous pour les Etats-Unis.

Pour le tarif des annonces, impressions, etc., on vudra bien s'adresser aux bureaux du Courrier de Berthierville.

Toute année commencée est due.

ARTHUR L. AUGER,

Gérant, Prop.

CONGREGATION
NOTRE-DAME
DE JOLIETTE

Extrait de la réponse de l'abbé Henri Beaudoin, aumônier, à l'adresse des élèves.

Révérèdes Mères,

Mes chères élèves,

Je ne vous dirai pas que cette fête me prend par surprise. D'abord, je comptais facilement les quarante-deux ans qui se sont écoulés depuis le beau jour de mon Baptême, le cinq janvier 1887. Et depuis quinze jours encore cette année, je rendais grâce à Dieu pour le bien qu'il m'a fait et qu'il m'a permis de faire depuis surtout les dix-huit années de ma prêtrise. Ensuite, je savais que vous fétiez une fois l'an votre aumônier.

Oui, je m'attendais un de ces jours de janvier à recevoir l'invitation de passer dans cette salle de réceptions. J'accepte avec reconnaissance, au nom de Dieu, cette démonstration que vous voulez bien faire au prêtre qui s'occupe de vos âmes, car je suis intimement convaincu de ceci: Dieu inspire cette filiale pensée aux religieuses et aux élèves pour fournir à l'aumônier, une occasion plus solennelle d'exalter la gloire de Dieu de souligner le rôle du prêtre, de redire les munificences royales de Dieu à son égard, et de constater une fois de plus l'excellence de l'esprit qui anime la famille de la Congrégation Notre-Dame à Joliette.

Mes chères élèves, en considérant devant vous mes dix-huit années d'activité sacerdotale, je comprends mieux que je n'ai été qu'un instrument dans les mains de Dieu, et si je l'oubliais, Saint Paul me le rappellerait avec son habituelle précision: "Neque qui plantat, neque qui rigat, sed qui incrementum dat Deus." Celui qui plante et celui qui arrose ne sont rien c'est Dieu qui donne l'accroissement de la vie. Voilà pour quoi, demain, durant le Saint Sacrifice de la Messe, je redirai cette parole que l'Eglise met sur les lèvres du prêtre, durant l'office divin: "Regi saculorum immortalis et invisibilis, soli Deo honor et gloria....." A vous seul, roi immortel et invisible des siècles, l'honneur et la gloire du bien et des œuvres que j'ai pu accomplir au cours de ma vie sacerdotale comme vicaire, chapelain d'hôpital et aumônier de pensionnat.

Cette fête de l'aumônier permet aussi de souligner la grandeur de la mission que je remplis au nom de l'évêque, au nom de Jésus-Christ dont il est le représentant. L'aumônier est l'homme de Dieu et l'Homme des âmes. Comme homme de Dieu, je suis député vers vous pour porter ses décrets, distribuer ses grâces, ses dons, distribuer Dieu lui-même à la Sainte Communion, distribuer ses pardons au tribunal de la pénitence. Comme homme des âmes je suis chargé de vos affaires spirituelles, gardien de vos intérêts, consolateur de vos peines, expiateur de vos fautes, intercesseur pour vous.....

Cette fête de l'aumônier permet

de constater le bon esprit qui règne en cette maison. Vous me considérez vraiment comme l'homme de Dieu et l'homme des âmes: je vous en remercie. Vous correspondez bien aux efforts que je fais pour le salut de vos âmes. Mettez-moi bien au courant des illuminations que Dieu vous donnera au sujet de votre vocation....

Vous avez l'esprit surnaturel, vous êtes obéissantes, reconnaissantes. Votre adresse aujourd'hui me le prouve encore. Merci pour ce beau programme que vous avez exécuté tout à l'heure.

Si j'aime votre musique, vos chants, votre adresse, je vous aime infiniment plus. Quelle œuvre d'art vaut donc le regard avisé, sympathique de créatures humaines, surtout: jeunes et distinguées comme vous? A mesure que s'allongera le temps de mon chapelinat parmi vous et pour vous, j'espère que je sentirai se serrer davantage les liens qui m'unissent à vos âmes. Depuis plus d'un an et demi que je suis votre et que vous êtes miennes; c'est beaucoup de responsabilités accumulées pour moi sans doute. C'est aussi beaucoup d'anneaux d'une chaîne qui m'est douce, et dont je voudrais que religieuses et élèves vous ne sentissiez aucun poids, en 1929.

Je termine en vous faisant mes meilleurs souhaits de bonheur et de sainteté, et vous redis tout mon dévouement.

Des anniversaires

Dans *La Gazette de Berthier*, en février 1905 il y a 24 ans.

ST-CUTHBERT

Nous apprenons avec plaisir que la prime du gouvernement payée pour l'école la mieux tenue a encore été remportée cette année par Mlle Georgie Chapat. On dit que la fortune est aveugle; pour quelques fois du moins elle veut bien ôter son bandeau; jamais récompense ne tomba plus juste.

BERTHIER

M. Adolphe Parent vient de contracter un engagement avec le syndicat de beurrerie de Fernetville, pour la fabrication du beurre et du fromage, pour l'année 1905. M. Parent s'installera à Berthier prochainement, et les opérations de la fabrique commenceront le 1er avril.

---Le notaire Jos. Lavallée quittera Berthier, ces jours ci, pour aller demeurer à Lanoraie.

---Dans la journée de samedi, 18, le Rév. M. J. B. Champoux, notre curé, a été frappé d'une forte attaque de paralysie. Le côté droit, la langue et le cerveau étaient atteints. M. Beaudoin, curé de l'Île Dupas, qui l'a visité durant la soirée, a jugé prudent de lui administrer les derniers sacrements. Aujourd'hui, quoique son état soit à peu près le même que samedi, il inspire cependant des craintes et les médecins conservent peu d'espoir.

Deux de ses nièces, religieuses au couvent des Sœurs de Ste-Anne de Lachine, averties de la maladie de M. le curé, sont arrivées dimanche soir au presbytère. Sa Grandeur Mgr Archambault est arrivé lundi midi, pour faire une visite à M. le curé. Il était accompagné du Rév. M. Dugas, ancien vicaire de Berthier.

---M. J. M. Wilson, président de la distillerie, était dimanche dernier, en cette ville, l'hôte de M. C. A. Chênevert.

---La Cour de Circuit a siégé lundi et mardi, sous la présidence de Son Honneur le juge DeLorimier. Il y avait beaucoup de causes, et beaucoup de monde en cour.

---MM. Brousseau et Lefebvre, avocats, de Sorel, et Ducharme, avocat de Joliette, étaient en cette ville, mardi pour affaires professionnelles.

---M. René Chênevert, finissant au Collège des Jésuites, est venu prendre quelques jours de repos, après ses examens qu'il a subis avec beaucoup de succès. Il est retourné hier, au collège.

Rapport de l'assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé, tenue le 19 janvier 1929.

Province de Québec.

Comté Maskinongé.

A une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Maskinongé, tenue à Louiseville, au Palais de Justice, samedi, le dix-neuvième jour de janvier 1929, à dix heures a. m., suivant avis donné sont présents: MM. Ernest Frigon, Frs. Gagnon, Jos. Juneau, Eugène Houle, Roméo Lafrenière, Antonio Caron, Alphonse Bergeron, Omer Gagnon, tous directeurs de la dite Société et formant quorum sous la présidence de M. Ernest Frigon. Le secrétaire-trésorier et M. J. E. Roy sont aussi présents.

Il est proposé par M. Frs. Gagnon, secondé par M. Jos. Juneau que M. J. W. Gagnon soit élu *Président* de cette Société pour l'année 1929. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Jos. Juneau, secondé par M. Roméo Lafrenière que M. Ernest Frigon soit élu *Vice-Président*. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Gagnon, secondé par M. Alphonse Bergeron que M. J. E. Roy, agronome du comté, soit nommé *Secrétaire-Trésorier* de la Société pour l'année 1929. Adopté unanimement.

Il est proposé par Alphonse Bergeron, secondé par M. Jos. Juneau que M. Clovis Caron soit nommé *auditeur* des comptes de la Société pour l'année 1929. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Ernest Frigon, secondé par M. Frs. Gagnon que l'Honorable Jos. Ed. Caron, Ministre de l'Agriculture soit nommé *patron* de la Société. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Jos. Juneau et secondé par M. Omer Gagnon que M. le chanoine L. A. L. Dusablon et M. Rodolphe Tourville et M. Eug. Desrochers soient nommés *vice-patrons* de la Société. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Alp. Bergeron et secondé par M. Ant. Caron que M. le Dr. Théo. Gervais, M. P. et J. L. Desaulniers soient élus *présidents honoraires* de la Société. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Eugène Houle, secondé par M. Omer Gagnon que M. C. E. Martin, maire de Louiseville, et M. Art. Baril soient élus *vice-présidents honoraires* de la Société. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Roméo Lafrenière, secondé par M. Antonio Caron que tous les maires du comté soient élus *directeurs honoraires* de la Société. Adopté unanimement.

Il est proposé par M. Frs. Gagnon, secondé par M. Alphonse Bergeron, qu'un vote de remerciement pour bons services rendus à la Société soit envoyé à M. J. L. Desaulniers, secrétaire-trésorier sortant de charge. Adopté unanimement.

Après adoption des résolutions plus haut mentionnées, M. J. E. Roy, agronome, parla de la demande au gouvernement pour l'établissement et le maintien d'une zone réservée pour l'extirpation de la tuberculose bovine dans les Comtés de L'Assomption, Montcalm, Joliette, Berthier et Maskinongé. M. Roy signale les nombreux avantages que les cultivateurs peuvent retirer d'un tel mouvement. Il déclare que la majorité des cultivateurs des comtés de L'Assomption, Montcalm et Joliette ont actuellement signé des requêtes à cet effet; il demande aux directeurs présents ce qu'ils pensent de la chose et leur dit qu'en qualité d'officiers d'une Société responsable, qu'est la Société d'Agriculture, qu'ils avaient à décider ce qu'ils entendaient faire dans le présent mouvement.

Après discussion, il fut proposé par M. Ernest Frigon, secondé par M. Jos. Juneau, que tous les

directeurs de la Société, en coopération avec l'agronome du comté fassent un travail de propagande chez tous les cultivateurs du comté, afin que des requêtes soient signées le plus tôt possible pour demander aux gouvernements l'obtention de la dite zone dans le comté de Maskinongé. Adopté unanimement.

Après quoi, la séance est close.

J. E. Roy,

Secrétaire Trésorier.

Rapport de l'assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture du Comté de Berthier, tenue le 26 janvier, 1929.

A une assemblée des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Berthier, tenue au bureau de l'Agronome à Berthierville, le vingt-sixième jour de janvier 1929, à une heure p. m.

Etaient présents: MM. Charles Denis, Jos. C. Robillard, Louis H. Pagé, F. X. D. Clermont, Azellus Lavallée, Armand Denis, Dr A. D. Milot, Onésime Courchesne, Wilfrid Barrette, Louis A. Lavallée, Alp. Lavallée, J.-Bte Mousseau.

Il est proposé par M. Alphonse Lavallée, secondé par M. J.-Bte Mousseau que MM. Charles Denis et Edmour Denis, soient réélus respectivement Président et Vice-Président de notre Société pour 1929. Adopté.

Proposé par M. Armand Denis, secondé par M. Jos. C. Robillard, que M. Ulyni Phaneuf, agronome du comté soit nommé secrétaire trésorier de la Société pour 1929. Adopté.

Proposé par M. J. C. Robillard secondé par M. F. X. D. Clermont que la résolution présentée par l'Association des Expositions de comté des Cantons de l'Est et qui se lit comme suit soit adoptée;

Considérant que les dépenses courantes exigées par la tenue d'une exposition de comté sont au moins le double de ce qu'elles étaient il y a 25 ans;

Considérant que les octrois réguliers aux Sociétés d'Agriculture sont pratiquement les mêmes qu'ils étaient il y a 25 ans;

Considérant que les expositions régionales reçoivent des octrois presque suffisants pour payer les prix offerts;

Considérant que les octrois accordés aux Expositions de comté ne représentent que 50% des prix offerts, et que ceux-ci sont si peu élevés qu'ils ne permettent pas à l'exposant de rembourser sa perte de temps;

Considérant que ces conditions ne sont pas dans les meilleurs intérêts de l'Industrie Animale;

Considérant que les octrois réguliers devraient être assez substantiels pour permettre aux Sociétés d'augmenter la valeur des prix offerts pour le bétail;

Cette Société d'Agriculture prie le Ministre de l'Agriculture de Québec de bien vouloir accorder à cette Société un octroi régulier de huit piastres (\$8.00) par membre pour les premiers 200 membres, et quatre piastres (\$4.00) par membre pour chaque membre additionnel jusqu'à 100.

Adopté à l'unanimité.

Proposé par M. Alp. Lavallée secondé par M. Jos. C. Robillard que MM. Arsène Denis, Charles Denis et U. Phaneuf se rendent à Québec, le 30 du présent mois, pour exposer à l'Honorable Ministre de l'Agriculture et à M. Cléophas Bastien, député du comté de Berthier, la position financière de notre Société et faire demande d'octrois spéciaux qui contribueront à mettre cette dernière en état de poursuivre son travail d'enseignement agricole. Adopté.

Proposé par le Dr A.-D. Milot, secondé par M. Jos. C. Robillard et adopté à l'unanimité qu'une résolution de sympathie soit envoyée à M. Alphonse Lavallée, directeur actuel de notre Société à

l'occasion de la mort de son père, M. Paul Lavallée. Nous assurons M. Lavallée que nous avons appris avec regrets la mort de son père qui en plus d'avoir été un cultivateur modèle prêchant par la parole et par l'exemple, fut président de notre Société durant dix-huit ans. Les Directeurs réunis en cette assemblée prient M. Alphonse Lavallée d'accepter leurs plus sincères sympathies.

Avant la clôture de la séance, M. U. Phaneuf, agronome, rappelle que le Bureau de Direction de la Société en 1928, a passé une résolution à l'effet de demander que le comté de Berthier soit inclus dans la Zone réservée projetée pour le territoire s'étendant de Montréal au comté de St-Maurice, et qu'il est temps de travailler activement à la réalisation de ce projet. Les Directeurs présents connaissent les avantages d'avoir des troupeaux sains, et chacun s'engage à faire son possible, en faisant circuler des requêtes qui devront être signées par les cultivateurs, et en faisant de la propagande afin de renseigner les gens qui ne sont pas au courant de cette question.

Et la séance est levée.

PETITES ANNONCES

POUR VOS CORSETS

Adressez-vous à

Madame EDMOND HEBERT,

Corsetière Professionnelle.

Agent des Corsets "SPIRELLA".

Si vous le désirez, je puis me rendre à votre domicile, sur demande.

Appelez après 5 hrs. Tel. 136

Rue Crémazie,

BERTHIERVILLE, Qué.

"Le Courrier de Berthierville" est édité par A.-D. Milot et Arthur L. Auger de Berthierville et est imprimé aux ateliers du Courrier de Berthierville, P. Q., le 15 de chaque mois.

Le Courrier de Berthierville est lu par plus de 25,000 personnes chaque mois. Si vous avez quelques choses à vendre, à louer ou à échanger, essayez nos petites annonces---vous serez surpris du résultat.

---Pour vos travaux d'imprimerie, adressez-vous au Courrier de Berthierville; un homme de 15 années d'expérience est à la tête de ses ateliers, ce qui vous assure une exécution parfaite de vos travaux et ses prix sont très modérés.

PATE A DENT

Pour éviter la pyorrhée, le saignement des gencives et la carie dentaire, servez-vous de la fameuse pâte à dent "Mercitan", en vente au bureau du Dr A.-D. Milot, chirurgien-dentiste, au prix ed 0.35 sous ou 3 tubes pour \$1.00

Travaux d'Imprimerie. Il est dans votre intérêt de venir examiner nos échantillons et nos prix avant de placer votre commande ailleurs. "Le Courrier de Berthierville," en face du carré du Marché.

BELLES OCCASIONS

Set de salle à diner, set de boudoir et set de chambre; carosse de bébé et radio, le tout pratiquement neuf, à vendre chez M. le Capt. Jos. Blais rue Montcalm, Berthierville.

A VENDRE

Un beau carrosse qui a coûté \$35.00 sera sacrifié à \$15.00.

S'adresser au Dr A.-D. Milot.



ON DEMANDE 500 NOUVEAUX CLIENTS

A cette occasion, des valeurs spéciales vous sont offertes. Les prix sont plus bas que les gros magasins Eaton ou Simpson. Venez vous convaincre du fait.

Les commandes par malle seront remplies et expédiées le même jour, pourvu que chaque commande soit accompagnée d'un mandat poste ou bon postal.

Manteaux en beau Beaver, doublés et entredoublés. Collets et poignets avec fourrure, noire "Couney". Grandeurs: 18 à 49 Couleur: noir. Prix rég. \$22.50
 Prix spécial de vente..... **\$12.75**

12 manteaux seulement en drap de velours, couleurs: drab, brun, gris et noir. Grandeurs: 16 à 40. Prix rég. \$18.75
 Prix Spécial..... **\$9.95**

10 manteaux pour jeunes filles, Couleurs: vert, drab et brun. Grandeurs: 9 à 14 Prix rég. \$13.50 et \$15.00
 Valeur Spéciale à **\$7.50 et \$8.50**

4 manteaux pour fillettes en velours 5 et 6 ans seulement.
 Au prix ridicule de..... **\$4.49**

ROBES

30 robes, très jolis modèles. Grandeurs 14 à 48
 Valeurs rég. \$9.95 à \$15.00
 Valeur Spéciale..... **\$5.95**

CHAPEAUX

30 chapeaux en velours, feutres et velours et soie.
 Pour la vente..... **99 c.**

CORSETS

Fameuses marques Treo, Namsie, D. & A. Perfection. Les plus jolis modèles. Qualités: Coutil ou broché.
 Spécial pour la vente

33 1-3 p. c. de réduction

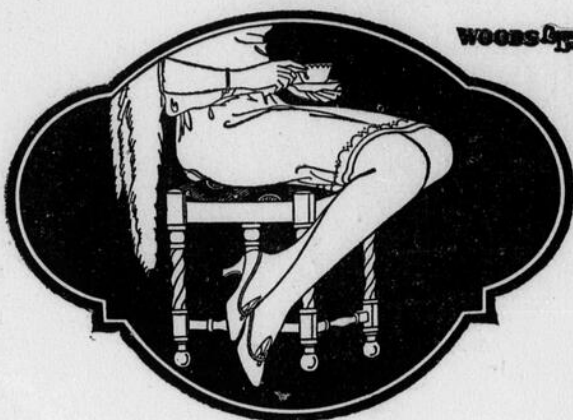
GANTS

Tous nos gants en laine et chamoisette, pour dames et fillettes.
 Se vendant aux prix de 55 c. 75 c. et 90 c.
 Prix de la vente.... **39c. 59c. 69c.**

SOULIERS

24 paires de beaux souliers, pour dames, couleurs pâles et foncées.
 Grandeurs desassorties.
 Prix spécial..... **\$2.50**

BAS



Les plus beaux bas en fil de soie se vendant à \$1.50 et \$1.75

pour - - - - **98 c.**
 2 paires pour - **\$1.90**

Bas Jaeger, en belle laine Batany. Grandeur: 9, 9½ couleurs diverses.
 Prix Spécial..... **\$1.40**

Bas Mercury, beau cachemire, nuances: gris clérical, suède et blanc, nu, beige, blanc, noir. Prix régulier \$1.50
 Pour la vente..... **98 c.**
 2 paires pour - **\$1.90**

BAS BITEX

2 BAS DANS 1

Beaux bas en soie et laine. Quantité limitée.
 Prix régulier \$2.00
 Prix spécial..... **\$1.50**

1 paire pour chaque client.

Aussi, quantité d'autres bas dont la liste serait trop longue à donner et qui représentent des belles valeurs à toute personne qui désire économiser.

GORCY! GORCY!

Madame
 Si vous avez besoin de papier à décalquer d'encre, de fil Cartier, Bresson, il me fera plaisir de vous les montrer. J'ai toujours en magasin, un choix varié d'ouvrages à broder provenant de cette maison.

SOUS-VETEMENTS



Camisoles, bouffants, combinaisons, qualités pesantes en coton et laine, cachemire, et laine et soie. Les meilleures marques connues, Mercury et Wood.

25 p. c. de réduction

3 douzaines de camisoles, bouffants et "Slips" en belle soie, très épaisse. Ces sous-vêtements ont tout un léger manque et se vendent régulièrement \$1.75 \$2.75 \$3.75
 Pour la vente

Camisole - - - **\$1.15**
 Bouffant - - - **\$1.75**
 Slip - - - - **\$1.75**

Venez vous convaincre de leur valeur.

Bouffants en belle soie rayon. Très belle qualité dans une variété de nuances les plus nouvelles.
 Se vendant régulier \$1.25
 Prix pour la vente..... **79 c.**

Autre belle qualité supérieure se vendant régulièrement \$1.75
 Pour..... **98 c.**

BOURSES

Lot 1. Couleurs variées, cuir de belle qualité, courroies, miroir et compartiment à monnaie. Prix spécial **\$1.29**

Lot 2. 15 belles bourses avec cuir à grain, courroie ou "Back Strap".
 Se vendant régulier \$4.50
 Prix de vente..... **2.75**

Lot 3. 20 bourses de qualité supérieure. Achat spécial pour la vente.
 Se vendant régulier \$5.50 pour..... **3.75**

Kimonos en crêpe. Renforcé au lavage.
 6 seulement
 Pour le prix de..... **98 c.**

Tous les autres articles non énumérés sont en vente aussi à une réduction de 25 p. c. Venez et profitez de cette aubaine. N'attendez pas car les quantités sont limitées.

VICTOR ALLARD, JR.

Tél. 78

Rue De Frontenac,

Boite Postale D

BERTHIERVILLE, Qué.

Belle Fête de Famille à l'Hotel du Canada.

DES OUVRIERS DE LA EDDY MATCH CO.



Samedi soir le deuxième jour de février, à l'Hotel du Canada la EDDY Match Co, conviait son personnel, ses ouvriers et ses amis en un magnifique banquet, qui fut présidé par leur distingué Gérant M. Allen C. Millen. Nous félicitons M. Allen pour la manière délicate avec laquelle, il s'est acquitté de sa tâche et remercia de tout cœur les citoyens de Berthier pour la si sympathique accueil accordé aux amis de la ville de Hull.

Son honneur le maire de la ville M. Joseph Salvas, remercia M. Millen de la belle occasion qu'il nous a donnée de rencontrer les ouvriers de la Eddy Match Co. Il remercia aussi les citoyens de la ville qui ont si généreusement répondu à l'appel.

M. le Dr T. Gervais souhaite la bienvenue aux nouveaux citoyens arrivés récemment de Hull.

M. le Notaire J. A. A. Lavallée en des paroles très expressives se dit heureux de se trouver au milieu de ses agapes familiales.

M. J. D. Chénard dont on connaît le dévouement apporté à la cause de la Eddy Match Co. est

salué par de vifs applaudissements et chaleureusement félicité lorsqu'il annonça que nous aurions probablement avant la fin du mois une nouvelle industrie à Berthier.

M. Georges Alphonse Daviault dont l'éloquence est connue de tous fit faire un voyage aux gens de Hull dans la ville de Berthier. Maintenant dit-il que je vous ai montré les avantages de Berthier et fait voir son site enchanteur, vous vous acclimaterez bien à votre nouveau foyer, et soyez les bienvenus.

L. Dr A.-D. Milot sur l'invitation de M. Millen, laissa pour un instant la plume pour prendre une autre arme qui n'en est pas moins puissante, la parole qu'il sut manier avec brio. Il démontra les avantages de la coopération des ouvriers avec le patron, de plus dit-il, le capital et le travail sont les deux facteurs indispensables de succès. Je vous souhaite nouveaux citoyens la plus cordiale bienvenue et que la prospérité de notre ville soit à base de fraternité.

M. Léon Pelletier, président de

la chambre de commerce, se dit heureux de se trouver au milieu d'agapes aussi fraternelles, et remercia M. Millen pour le dévouement apporté au développement de notre ville et l'en remercia pour ses activités comme membre de la Chambre de Commerce. Si nous voulons être une force, une puissance, soyons unis.

A LA TABLE D'HONNEUR.

Allen C. Millen, Gérant de la Eddy Match Co., Limited, Jos. Salvas, Maire, Dr Gervais M. P. Les échevins J. E. Sylvestre, Adrien Gervais, H. Lafrenière, F. St-André, J. H. Aubé, L. Pelletier président de la chambre de commerce, J. D. Chénard, Industriel, Geo. Proctor, surintendant de la Eddy Match Co. E. Dumoulin, Gérant de la Banque Canadienne de Commerce, C. E. Bellerose, Gerant de Banque Canadienne Nationale, J. A. Robidoux, Gérant de l'Electric Service Cooperation, D. Tessier Marchand, G. A. Daviault, Marchand, Dr A.-D. Milot Rédacteur du Courrier de Berthier J. D. Caisse, Marchand, J. A. A. Lavallée N. P. F. O. Lamarche

Marchand.

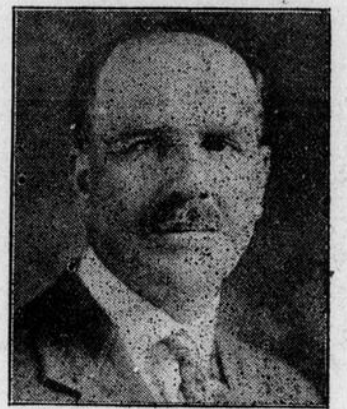
MM. J. A. Boivin N. P. Henri Courchesne, U. Phaneuf, J. Csiztu, J. T. Amesse, J. A. Laforest, L. Caron, L. Lamarche, B. Harper, R. Chenard, A. L. Degrandpré, J. A. Champoux, R. Tessier, P. Longpré, Arthur Lavallée, J. A. Lanoix, Adrien Caisse, J. A. Tellier, P. Parent, J. H. Lapointe, J. A. Trudel, P. Coulombe, C. Martel, M. Montsion, A. Lapointe, A. Laferrière, A. Grégoire, L. P. Dubé, A. Champagne, A. Bélair, Esdras Beaucauge, A. Witters, J. Reynolds, A. Joly, L. Girard, R. W. Sheffield, Josaphat Latour, T. Desmarais, E. Savignac, O. Boucher, J. Hubert, E. Migner, G. Reigner, E. Coté, H. Robillard, Y. Coulombe, G. Paquette, C. Chartier, D. Blais E. Garland, E. Charbonneau, T. Dubé, R. St-Martin, A. Grégoire A. Chatelle organisateurs.

Nous adressons nos plus sincères félicitations aux organisateurs MM. A. Grégoire et A. Chatelle ainsi qu'aux Maîtres d'Hotel MM Guévremont et Généreux.



M. W. W. Gagnon, M.P.P.
de Louiseville,

choisi comme Président de la Société d'Agriculture du comté de Maskinongé.



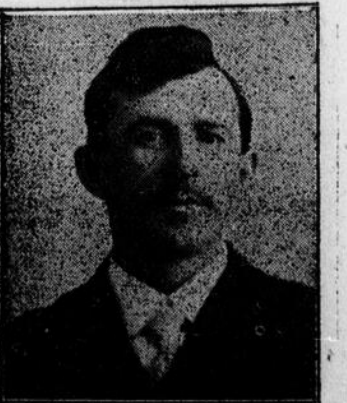
M. CHARLES DENIS,
de Berthier,

élu Président de la Société d'Agriculture du comté de Berthier.



Dr A.-D. MILOT,
de Berthier,

élu Directeur de la Société d'Agriculture du comté de Berthier.



L. JOSEPH GERVAIS,
de St-Viateur,

Directeur de la Société d'Agriculture du comté de Berthier.

LA SESSION PROVINCIALE



M. C. BASTIEN, M. P. P.

Il a prononcé un substantiel discours à l'assemblée législative, dont en voici un bref résumé.

Le député de Berthier débute en déclarant que le peuple de la campagne n'est pas taxé comme le dit l'Opposition. Il réplique à M. Trembay que cette Commission hydraulique qu'il suggère n'est pas la panacée qu'il prétend avoir trouvée.

L'exemple de ce qui s'est passé en Ontario montre que le système pratiqué dans la province voisine

a contribué à augmenter la dette d'une façon considérable. Et malgré cette Commission hydraulique, le coût de la production de l'électricité, c'est le Financial Times qui le dit, est plus élevé que dans Québec.

M. Bastien annonce à la Chambre que prochainement une compagnie établira une usine de soie artificielle dans la ville de Berthier. Ce sera la deuxième en notre province.

Le député de Berthier rappelle ensuite que le Gouvernement provincial, bien avant l'Opposition, a songé à protéger le capital humain et l'honorable Secrétaire Provincial a fait à ce sujet une œuvre admirable.

Mais lorsque le Gouvernement a voulu mettre en application des systèmes propres à aider notre population c'est l'Opposition qui trainait à l'arrière. Ce qui s'est fait au sujet des aronomes est un exemple des manœuvres rétrogrades de l'Opposition.

Le Gouvernement, par une sage administration, a su augmenter ses revenus, et des rapports officiels, indépendants du Gouvernement, montrent quels progrès nous avons faits au point de vue des finances, du développement hydraulique et du développement industriel. Et c'est dans notre province que la taxe per capita est la plus petite au Canada.

Des millions de dollars ont été dépensés par le Gouvernement dans tous les domaines, voirie, colonisation, ponts, agriculture,

instruction.

M. Bastien fait allusion à la Pépinière de Berthierville et remercie l'honorable M. Mercier de ce qu'il a fait pour son comté. Il remercia aussi le Ministre de la Colonisation des octrois généreux qu'il a donnés aux familles de St-Zénon et de St Michel-des-Saints lourdement éprouvées par un cyclone l'été dernier.

L'orateur, parlant de malaise agricole, souhaite de voir augmenter l'instruction véritablement agricole. Il opine aussi qu'une coopération plus grande aiderait considérablement aux cultivateurs. Il fait un bel éloge de l'honorable M. J.-E. Caron qui a tant fait pour le progrès de l'Agriculture et dont le plus beau succès fut le merveilleux développement de notre industrie laitière.

M. Bastien serait heureux d'avoir deux agronomes dans son comté puis il en vient à parler de l'instruction. Il a affirmé que l'enseignement dans les collèges des campagnes éloigné de la terre les fils des cultivateurs. Il croit que la présence d'un agronome diplômé dans ces institutions améliorerait l'enseignement au point de vue agricole. Il croit que le Gouvernement pourrait donner une prime pour encourager l'engagement des agronomes diplômés. Il est favorable à ce que la 4ème année dans les Ecoles Normales soit obligatoire plutôt que facultative. Il termine en se prononçant en faveur de l'établissement des in-

dustries en cette province et en assurant le Gouvernement qu'il conservera toujours la confiance du peuple aussi longtemps qu'il lui donnera une aussi saine administration que celle que lui donne le Premier Ministre, l'honorable M. Taschereau.

Notre Pasteur malade.

Notre dévoué Curé M. le chanoine Hector Désy est retenu à sa chambre depuis assez longtemps par une forte attaque de grippe, sans doute tous ses ouailles s'unissent à nous pour souhaiter à notre curé, un prompt rétablissement.

Saison de Spiritualité.

Une grande retraite paroissiale du 10 au 24 est actuellement prêchée par les Reverends Pères Lortie et Pratte, tous deux Oblats de Marie Immaculée.

Belle capture.

Dernièrement M. Adélarde Laferrière a capturé dans sa cour qui loge en arrière de sa maison, un beau chevreuil pesant à peu près cent livres. C'est une curieuse chasse à l'animal qui n'arrive pas souvent comme cela, mais il n'en est pas moins fier.

"QUI VEND MEILLEUR MARCHÉ"

PHARMACIE NATIONALE

SPECIALITE : PRESCRIPTIONS.

V. R. CHENARD, Pharmacien-Chimiste, Prop.

Agence exclusive pour Berthierville des Produits de la Canadian Kodak.

ET LES PRODUITS NYAL.

Records, Starr-Columbia, Apex Etc.

Kodaks, Films, Librairie, Chocolats et Drogues.

Aubaines pour le mois de Février et Mars, pour les gens soucieux d'économiser.

LA PHARMACIE A PRIX REDUITS.

Castoria

30 c. la bouteille.

Sirop Lambert,

22 c. la bouteille.

Liniment Menard,

22 c. la bouteille.

Pilules de Doods,

40 c. la boîte.

Pilules Rouges,

3 btes pour \$1.25

Sirop de Goudron,

25 c. la bouteille.

Painkiller,

35 c. la bouteille.

Pilules Moro,

3 btes pour \$1.25

6 Rouleaux Papier

Toilette pour 25 c.

Murine, - - - 49 c.

Sirop pour la toux

des Enfants Nyal, 25 c.

Pinol, 25 c. la bouteille.

Pulmoserum Bailly, \$1.05

Eau de Violette,

69 c. la bouteille.

Rdes de l'Abbé Warré,

\$1.25 la boîte.

Pilules de Nyal, pour

les Rognons 50 c. la bte.

Nourriture Dr Chase,

50 c. la boîte.

Graines de Lin Fran-

çaise, 50 c. la boîte.

Poudre Ma Chérie,

59 c. la boîte.

Poudre Gay Paré,

59 c. la boîte.

Pate Dentifrice Mentyl,

20 c. la boîte.

Capsules Cresobene,

89 c. la boîte.

Pilules Rival, 75 c. bte.

Pilules Bliss, 75 c. bte.

Bromo Quinine 25 c bte

Corno-Genol, 89c. btlle.

Vin Fer & Boeuf,

75 c. la bouteille.

Hydia Pinkham's

\$1.25 la bouteille.

Arex Co, . . . 89 c. bte.

Urasal G. M. . . . \$1.69

Lait Magnesie P. D.

50 c. bouteille

Savon Palmolive,

3 pour 21 c

Savon Castille pure,

3 pour 25 c.

Savon pour bain,

2 pour 25 c.

Savon à la Glycerine,

2 pour 25 c.

Sirop Famel, - \$1.10

Carnol, - - - 89 c

Urasal, P. M. - - 89 c

Nourriture Nestle,

75 c la boîte

LA PHARMACIE NATIONALE

REMPLE LES PRESCRIPTIONS DES MEDECINS.

Si vous ne pouvez pas venir a la Pharmacie, donnez votre commande par telephone. Livraison rapide partout.

Telephone Bell 87

Casier Postal 27

Telephone Bell 113

Rue De Frontenac,

BERTHIERVILLE, Qué.

VIVE LE PAPE PIE XI VIVE LE NOUVEAU ROI.

Le pouvoir temporel rétabli.

La spoliation du 20 septembre 1870 est réparée --- Traité entre l'Italie et le Vatican. --- Pouvoir temporel et puissance spirituelle.

GLORIEUX EVENEMENT

Les éléments du problème des rapports mutuels du Saint-Siège et de l'Italie unifiée étaient si complexes, les susceptibilités du nationalisme italien étaient si grandes que tout ceux qui désiraient la solution de la question romaine se demandaient si réellement un jour le Saint-Père prisonnier au Vatican, recouvrerait ses droits et redeviendrait Souverain temporel. Ce qui paraissait irréalisable est devenu enfin réalité. Aujourd'hui même le cardinal Gasparri, Secrétaire d'Etat, a annoncé que le Vatican en était venu à une entente avec le Quirinal et qu'un traité reconnaissant la souveraineté temporelle du Pape sur les territoires du Vatican agrandis serait signé dimanche dans le Palais du Latran.

Evidemment le Patrimoine de Saint-Pierre n'est plus ce qu'il était. Les Etats de l'Eglise accrus au cours des siècles par les libéralités des empereurs et par l'intervention des Rois Francs et des Princes catholiques sont réduits à leur simple expression.

Mais les Souverains Pontifes, de Pie IX, à Pie XI, n'ont jamais laissé entendre dans leurs revendications qu'il voulaient rentrer dans la totalité de leurs biens. La chose était physiquement impossible. S.S. Pie XI se contente aujourd'hui d'un territoire circonscrit avec population restreinte, composée surtout du personnel que réclament les palais, services et ambassades de la cité papale.

D'ailleurs, le caractère très particulier de la Souveraineté pontificale fait que l'importance du Pape, même comme souverain temporel, se mesure nullement à la dimension du territoire de son petit royaume.

Dès le 1er décembre 1847, Guizot avait judicieusement déclaré : "Ce qui constitue vraiment l'Etat pontifical c'est la souveraineté dans l'ordre spirituel. La souveraineté d'un petit territoire n'a pour objet que de garantir l'indépendance et la dignité visibles de la Souveraineté spirituelle du Saint-Père."

Douze ans après la chute du pouvoir temporel, voici comment parlait Duclerc président du Conseil de la République française, le 20 novembre 1882 : "Avant les événements qui ont mis fin au pouvoir temporel, le Pape était souverain de deux ou trois millions d'hommes. Croyez-vous que ce fût à ce Souverain que les Puissances envoyaient des ambassadeurs? Jamais la France n'a envoyé d'ambassadeurs à un Souverain tel qu'était le pape comme prince temporel. C'est au Souverain Pontife, représentant d'une grande Puissance politique, que les ambassadeurs étaient envoyés. Or, je vous demande si vous croyez que la puissance politique du Pape ait été diminuée par la sup-

pression du pouvoir temporel. J'estime qu'il n'est douteux pour personne que le Saint-Siège est encore actuellement une Puissance politique qu'avant la suppression du pouvoir temporel. C'est donc au Pape, à l'homme investi d'une grande Puissance politique, que les autres grandes Puissances politiques de l'Europe envoyaient des ambassadeurs. C'est pour cela qu'après la perte du pouvoir temporel elles ont persisté à lui en envoyer."

La Souveraineté du pape ne tient pas, évidemment à un morceau de terre, et cette souveraineté depuis qu'elle est prisonnière au Vatican, n'a jamais été si étendue ni si puissante.

Cependant le pouvoir temporel est nécessaire à l'exercice de la Papauté. Il importe que le Souverain Pontife puisse négocier d'égal à égal avec les gouvernements les affaires de politique religieuse concernant le catholicisme. Il ne convenait pas que sa condition et sa liberté politiques fussent à la merci du bon ou du mauvais vouloir du gouvernement qui l'avait naguère dépouillé de son pouvoir temporel.

Les choses sont rentrées dans l'ordre. La violation des droits du Pape a été réparée. L'indépendance pontificale reçoit aujourd'hui des garanties sérieuses. Sur le plan international, le Saint-Siège devient l'égal de n'importe quelle puissance temporelle.

Cet événement marque une date importante dans l'histoire de l'Eglise, dans l'histoire de l'Italie, dans celle du monde entier.

"Vicaire de Jésus-Christ, Chef visible de l'Eglise universelle, le Pape, "cette moitié de Dieu", occupe le sommet de l'humanité" écrivait le R. P. Rouleau, aujourd'hui S. E. le cardinal Rouleau, dans le "Droit" du 9 avril 1919.

"Aucun homme ne lui est supérieur; aucun n'est son égal. C'est à cette hauteur que tous les regards doivent le chercher et le trouver. Là, il apparaît libre de toute contrainte humaine, indépendant de toutes les influences terrestres assisté de l'esprit de Dieu et ne relevant que de sa conscience, de l'Evangile et de Jésus-Christ. Si peu qu'une puissance de ce monde projette sur lui son ombre, ou impérieuse, ou intéressée, il n'apparaît plus tel qu'il est tel qu'il doit être pour se concilier la plaine confiance de ses fils et de ces sujets, disséminés parmi les diverses nations du globe.

C'est que le Pape ne doit pas être simplement libre et dégagé de toute sujétion à une puissance particulière, mais qu'il doit encore paraître aux yeux de tous les gouvernements et de tous les peuples."

C'est ainsi qu'apparaîtra désormais le Souverain Pontife. Réjouissons-nous en pour le prestige de la Papauté et pour l'avenir du catholicisme.

CHARLES GAUTHIER

"Le Droit"

La famille Patry en deuil

Après quelques mois de maladie M. Joseph Patry est décédé à l'hôpital de Sherbrooke, le mercredi 13 courant à l'âge de 57 ans.

Les funérailles auront lieu samedi le 16 du mois en l'église paroissiale à 10 heures.

Il laisse pour pleurer sa perte, un fils Joseph et trois filles, Thérèse, Lucie et Jeannette. Nous adressons à la famille nos plus vives sympathies.

St-Cuthbert

Manifique Banquet d'inauguration à l'Hotel Régal.

Samedi soir le neuvième jour de février à l'Hotel Régal de St-Cuthbert, un superbe banquet était offert à M. Nap. Ostiguy, à l'occasion de son hôtel. La plus grande gaieté a régné au milieu de ses agapes familiales auxquelles prenaient part de Berthierville MM. le Dr A. D. Milot, le Dr W. Gendron, Pierre Beaudoin, J. E. Fredette W. Barrette, Gustave Lafontaine A. Grégoire, Gaston Beaudoin, P. Morel, de St-Barthélemi; MM. Thomas Bernèche, Jos Bernèche, Jos Charpentier.

De St-Viateur: M. Donat Du Maine, de St-Elisabeth: M. Donat Savoie.

De St-Cuthbert: MM. le maire Oscar Champagne Gaston Sylvestre, Philippe Destremes, Ovide Dauphin, Albert Destremes, Horace, Barrette, Louis. P. Robillard, Isaac Sylvestre, Lucien Sylvestre, Roméo Fafard, Chs. Rainville, M. Rainville, L. P. Asselin, Dona Fafard, Alfred Sylvestre, P. Asselin, Bernard Dénomée, Romuald Doucet, Emilien Sylvestre, John Galligan, Jos. Carpentier, O. Lafontaine, W. Caumartin, B. Lafontaine, Frank Perrigard, Eugène Bolduc, Capitaine J. G. Perrigard, Damien Fafard, Paul Robillard, Chs. Dufault, W. Destremes, Philias Sauvageau etc.

M. le maire Oscar Champagne, présida cette fête de famille. En termes bien appropriés, M. Champagne remercia les amis de l'honneur qu'on lui faisait de présider ce banquet et profita de l'occasion pour remercier ses électeurs de la confiance qu'ils lui avaient témoignée en le choisissant pour un troisième terme. Il souhaita la bienvenue à M. Nap. Ostiguy ainsi qu'aux citoyens des autres paroisses qui sont venus rehausser de leur présence cette agréable soirée. Il lut ensuite un télégramme de M. Cléophas Bastien M. P. P., qui s'excusait de ne pouvoir être de la fête étant engagé, par ailleurs.

M. le Dr A.-D. Milot prit ensuite la parole, qui ne manqua pas d'enthousiasme et de sincérité. Il nous démontra avec forces à l'appui, les avantages du tourisme et les bénéfices que peuvent en tirer les maîtres d'Hotel qui veulent s'en donner la peine.

Des félicitations furent adressées au maire et tout spécialement à M. Nap. Ostiguy le héros de la fête. Le Dr. Milot proposa une santé au nouveau Roi du monde, Sa Sainteté le Pape Pie XI.

M. Armand Denis, qui représente l'élément agricole sut trouver à leur égard de bien bonnes choses qui fut fort appréciées.

M. J. G. Perrigard, étonna tout son monde de la façon si délicate et habile de se tirer d'affaires dans une charmante improvisation.

Les autres orateurs ont été MM. Pierre Beaudoin, Dr W. Gendron, Gaston Sylvestre et Thomas Bernèche.

Nous remercions Mme Gaston Beaudoin pour le beau programme musical dont elle nous a régalé.

Les organisateurs Paul Robillard et Gaston Sylvestre méritent certes de très sincères félicitations pour le succès obtenu qui couronne bien leurs efforts. Nos vœux de succès et de prospérité sont entièrement acquis à M. Nap. Ostiguy.

Combien de fois avez-vous aidé notre petit journal?

Combien de fois lui avez-vous amené un abonnement nouveau?

Savez-vous qu'il vaut mieux tard que jamais.

La Chambre de Commerce

A une Assemblée régulière de la Chambre de Commerce le 4 Février dernier étaient présents: M. M. L. Pelletier, J. A. Lanoix, A. D. Milot, A. Millen, Jos. Salvat, C. E. Bellerose, A. Chatel, A. Grégoire, Ad. Caisse, A. Pilon, R. Chenard, L. Mesnard, J. H. Aubé, J. A. Robidoux, W. Barrette, R. St-Martin, D. Tessier, A. Dumoulin, R. Gendron, E. St. Jean, S. Lafreniere, J. U. Phaneuf, A. Trudel et J. A. T. Lier. Les minutes de la séance précédente sont lues et adoptées à l'unanimité. Concernant la nouvelle manufacture de soie, qui a l'intention de venir s'établir à Berthier, M. le Maire qui est présent nous communique qu'il est en communication avec M. Finner de Montréal et qu'il doit le rencontrer à Montréal jeudi le 7 février et promet aux membres de faire tout en son pouvoir pour nous emmener cette industrie à Berthier.

Il est proposé M. A. D. Milot secondé par M. J. A. Lanoix et résolut d'écrire au Ministre de la Défense Nationale concernant un aérodrome; faire valoir à M. le Ministre les avantages de bâtir cet aérodrome à Berthier. Nous avons une rivière pour amarrer. Nous sommes sur la route nationale, près des communications des chemins de fer et que l'endroit que Berthier serait prêt à soumettre à M. le Ministre serait très propice pour atterrir M. Milot fait encore une pression auprès de M. le Maire, présent à l'assemblée, de faire numéroter les maisons de la ville de Berthier. Il est très important pour Berthier vu que nous avons actuellement un grand nombre d'étrangers que toutes les maisons soient numérotées, afin de faciliter tout le monde et ce dans le progrès général de la ville de Berthier, M. Salvat notre Maire promet aux membres qu'à la prochaine assemblée du Conseil, il soumettrait cette question à Messieurs les Conseillers et promet d'avance son appui à la remarque que vient de faire M. Milot.

Les membres de la Chambre de Commerce ont appris avec peine la maladie de M. le Chanoine Hector Désy, notre curé. Le Président de la Chambre de Commerce M. Léon Pelletier prie M. le Secrétaire d'écrire à M. le Curé lui souhaitant un prompt rétablissement. Tous les membres présents appuient la suggestion de M. Pelletier.

Après divers pourparlers entre les membres dans l'intérêt de l'avancement de notre petite ville la séance est levée au 5 Mars prochain.

L. Pelletier
Président.
J. Albert Tellier
Secrétaire.

Louiseville

Notes Sociales

L'Hon. Sénateur et Mme J. H. Legris sont de retour d'Ottawa.

Mme Léopold Gélinas est de retour des Trois-Rivières et de Ste Anne de la Pérade ou elle a assisté aux noces de sa cousine Mlle Laurette Désaulniers.

Mme Clovis Caron était à Montréal ces jours derniers.

M. Bélisle de Montréal était de passage ici dans les intérêts de la Brasserie Frontenac.

M. Thomas Vanasse est de retour de Montréal.

Dernièrement chez le Dr. et Mme L. Gélinas eut lieu une jolie petite fête enfantine en l'honneur du septième anniversaire de leur fille Alberte.

M. Elphège Marseille, inspecteur des Agronomes était à Québec cette semaine.

M. et Mme Gaston Allard de Berthierville de passage à Louiseville.

M. L. J. Teasdale, maire de la paroisse et M. Chs Martin maire de la ville de passage à Montréal.

Décès du Dr J.-O. Gadoury



--- La ville de Berthier vient de perdre l'un de ses citoyens les plus distingués en la personne du Dr. J. O. Gadoury, décédé cet après-midi vers 5 heures, succombant à une angine de poitrine.

Le défunt était âgé de 68 ans. Il avait été reçu médecin après de solides études à l'ancien collège Victoria aujourd'hui disparu. Il a épousé Mlle Rachel Daveluy qui lui survit ainsi que deux enfants, Paul, et Jeannette, veuve de J. L. Deshaies, en son vivant architecte. Il était également le beau-frère du Dr J. A. Trempe, de Notre-Dame-de-Grâce. Le Dr Gadoury était originaire de Berthier où il a exercé sa profession pendant de nombreuses années, sauf pendant une assez courte période, durant laquelle il a pratiqué à Montréal. Il a été député de Berthier à l'Assemblée législative de 1912 à 1916 et maire de la ville de Berthier durant 12 ans.

Les funérailles auront lieu lundi matin à 9½ heures en l'église paroissiale, Parents et amis sont priés d'y assister.

Nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Ecole St-François d'Assise

Janvier

1ère classe
5e Année Julien Péloquin 88%
5e Année Joffre Vincent 87.
4e Année
Gaston Bibeau 91½%
Florent Champagne 80%
5e Année
Excellence de conduite
Gilbert Boucher, Arthur Beaulac, J. Aimé Guévremont, Roger Bacon, Maurice Doucet, Camille Brouillette, Julien Pélquin.
4ème Année
Gaston Bibeau, Julien Champagne, René Chénard.
3e Année A.
Eugène Boisjoly 84½%
Adrien Cayer 82 3/4
Ange Alb. Lavallée 82½%
Yvon Désy 80%
3e Année B.
Bernard Vincent 76 ½%
Roméo Bellerose 73½%
Conduite
Fernand Branconnier, Yvon Désy, Marcel Leduc, P. Herman Guévremont, Leopold Lamarche, Roméo Bellerose.
2e Année A
René Fortier 88%
Guy Champagne 81
2e Année B
Claude Jollette 68 1-4
Marcel St-Martin 68
Excellence 2e Année
Maurice Plouffe, Gérard Amesse, Maurice Pagé, Paul Lavallée, Marcel St-Martin, Marcel Champagne, Guy Brûlé, Charles Généreux.
1ère Année A
Léon Daviault, Lucien Dubé.
1ère Année B
Paul Denis Blais, Roger Blais.

CONTEMPLATIVES

ET

APOTRES

OU

LA VIE INTERIEURE
DANS UN CLOITRE DE DOMINICAINES.

Marie a choisi la meilleure part, elle ne lui sera pas ôtée. (Luc, x, 42.)

Je me sanctifie pour eux, afin qu'ils soient sanctifiés dans la vérité. (Jean, XVII, 19.)



Monastère de Notre Dame du Rosaire
les Moniales Dominicaines.
BERTHIERVILLE.

Contemplatives et Apôtres

OU

LA VIE INTERIEURE
DANS UN CLOITRE DE DOMINICAINES.

(Suite)

IV. --- La Vie Contemplative Dominicaine. Les Sœurs Prêcheresses

"rameaux d'un même tronc, deux chœurs formant un même concert, deux œuvres qui n'en font qu'une, sœurs par la virginité, épouses "par une féconde alliance." (1) Et dès 1206, dix ans par conséquent avant la réunion des premiers Frères Prêcheurs, il fonda le premier Monastère de Dominicaines contemplatives, à Prouille. "Pendant ces dix ans, ces aînées "de la famille Dominicaine ont dû associer "leurs prières non seulement aux œuvres personnelles et quotidiennes de leur Père, mais aux projets que son cœur d'apôtre nourrissait. Elles ont dû demander pour celui qui les avait engendrées les "premières cette autre postérité que son regard cherchait... Ainsi, "Prouille est une source, et telle sera désormais la fonction des Dominicaines contemplatives." (2)

Quelle belle pensée! Les Sœurs, après avoir concouru par leurs prières à la fondation de l'Ordre, devenant pour leurs Frères un point d'appui surnaturel, "en vivant sous une même discipline, en s'immolant d'un même cœur, dans un même but et pour une même cause." (1)

C'est pour mieux exprimer encore sa pensée, que Saint Dominique réunit à Prouille, ses premiers disciples pour élaborer avec eux les constitutions, et c'est encore de Prouille que l'année suivante, il les disperse aux quatre coins du monde (1)

Les Dominicaines ne doivent donc pas l'oublier, ce n'est pas en vain qu'on les nomme Sœurs Prêcheresses et qu'au début de leurs Constitutions on leur rappelle qu'elles font partie d'un Ordre apostolique dont la mission est de communiquer aux âmes les vérités contemplées *contemplata aliis tradere*..... Leur premier but, leur premier devoir, d'aider leurs Frères, c'est de soutenir leur apostolat par une prière continue et de généreux sacrifices. Partout où travaille un Frère Prêcher, il a le droit d'attendre de ses Sœurs "ce double vêtement que la femme forte a coutume d'ourdir pour ceux de sa maison... vêtement intérieur et vêtement extérieur; le premier qui constitue l'homme juste et irrépréhensible aux regards de Dieu, le second que lui confère les qualités de l'Apôtre." Le cœur apostolique des Sœurs Dominicaines, à l'exemple de leur Père, St-Dominique grand, large, vaste comme celui du Christ, ne se borne pas à aider seulement leurs Frères: si elles leur donnent une première part, elles aident aussi tous les prêtres religieux et missionnaires, embrassant les âmes du

(1) Prouille, source sainte, a envoyé 6 religieuses pour fonder le premier Monastère en Canada, qui arrivèrent à Berthierville, le 27 juin 1925. La Fondation depuis croît et se multiplie sous la bénédiction du bon Dieu.

(2) L'Ordre de St-Dominique compte 7 siècles d'existence. Au siècle dernier on comptait qu'il a produit environ 14 saints et saintes, 73 Bx et Bses, 4 Papes, 64 Cardinaux, 460 Archevêques, 2131 Evêques, 4,400 écrivains savants de mérite, un nombre innombrable de Martyrs, (26,000 déjà rien que dans les 4 premiers siècles). Aussi a-t-il mérité de se voir appelé par le Pape Clément X "Une pépinière de saints!"

monde entiers, désirant avec l'apôtre St-Paul: " Les gagner toutes à Jésus-Christ."

V. --- La Règle Dominicaine.

Quelle est l'ordonnance pratique de la vie dominicaine ?

Les deux principaux devoirs des religieuses contemplatives sont la prière et la pénitence. Ce sont les deux ailes par lesquelles elles montent vers Dieu; ce sont aussi les deux mains qu'elles tendent à l'humanité pour la secourir.

La prière tient la place d'honneur dans une vie dominicaine. Elle se manifeste d'abord par l'office canonial, le plus magnifique hommage que l'on puisse offrir à Dieu après la Sainte Messe dont il est le complément. Le grand office pour les prêtres et les religieuses, n'est pas une simple dévotion; c'est un devoir, une fonction sacrée, c'est l'œuvre de Dieu par excellence, selon le mot des Anciens. C'est la prière sociale faite au nom de l'Eglise, en union avec Jésus, l'Orient perpétuel, pour le monde entier où, trop souvent, l'oubli et le blasphème remplacent la louange due à Dieu. Nos Anciens Pères considéraient le Saint Office comme l'acte par excellence de la contemplation.

Le culte de Dieu, organisé comme il l'est dans l'Ordre de Saint Dominique, a encore une excellence particulière. Là, en effet, l'office n'est pas seulement récité, mais très solennellement chanté et accompagné des plus touchantes cérémonies. On a dit que si tout cloître est un tombeau, les cloîtres dominicains sont des tombeaux glorieux à cause de la beauté du culte qui y est offert à Dieu. Les Dominicaines entonnent leur louange dès minuit par les Matines et les Laudes, pour la reprendre à différentes heures de la journée suivant les règles liturgiques.

Après l'Office, prière publique, nous avons à mentionner l'oraison, prière intime où l'âme s'entretient cœur à cœur avec Dieu. La règle impose aux Sœurs une double oraison chaque jour, mais l'esprit de l'Ordre leur demande surtout de s'appliquer à la prière continue, soutenue tout le jour au milieu des occupations les plus diverses. Les dimanches et jours de fête une entière liberté leur est donnée de se livrer à des oraisons plus prolongées à l'exemple de nos premiers Pères qui passaient devant les autels tout le temps non occupé par l'étude et le saint Ministère.

Une dévotion très chère aux filles de St-Dominique, parce qu'elle est un héritage de famille, c'est le psautier de Marie, le Saint Rosaire. Les Dominicaines le récitent chaque jour en Communauté. Survient-il une difficulté, une grâce importante à obtenir, elles se partagent la journée pour le réciter tour à tour devant le Saint-Sacrement.

Les religieuses contemplatives unissent, dans une large mesure, la pénitence à la prière comme un puissant moyen de réparation et d'apostolat. La règle Dominicaine comporte :

1e Le lever de minuit tous les jours. Les Matines et l'oraison qui les suit prennent encore deux heures. Il semble qu'il y a là de quoi faire frémir la nature, que c'est une chose impossible aux santés d'aujourd'hui. Le lever de nuit demande sans doute un sacrifice et un effort; mais comme la peine est compensée par la joie que goûte l'âme dans cette prière nocturne offerte à Jésus si délaissé à ce moment! Il est évidemment possible, même aux santés de nos jours, puisqu'il est encore pratiqué allègrement et il n'est pas une dominicaine qui ne considère ces deux heures comme l'un des plus beaux et meilleurs moments de sa journée. Du reste, un repos largement suffisant est accordé aux Sœurs avant et après Matines.

2e Le coucher sur la dure, entièrement vêtue, et le port des vêtements de laine au lieu du linge.

3e L'abstinence perpétuelle et les jeûnes fréquents. Du 14 septembre à Pâques, le jeûne est continu. La nourriture est commune, mais très abondante, pour permettre aux Sœurs de soutenir le jeûne.

4e La clôture perpétuelle.

5e Le silence, sauf pendant les récréations soit une heure chaque jour, deux heures en été.

Une santé ordinaire peut aisément soutenir toutes ces observances. La règle prévoit les cas de dispense nécessaires et les novices ne sont mises que très progressivement à la pratique des trois premiers points, ce qui permet à leur tempérament de s'y habituer sans dommage pour la santé.

Le travail, cette première pénitence imposée par le Créateur à l'homme coupable, n'est pas négligé. En dehors des exercices le Couvent dominicain devient comme une ruche où chacune accomplit avec diligence le travail qui lui a été confié. A part les heures de travail en commun, les novices sont surtout appliquées à l'étude de la règle et de tout ce qui peut concourir à la bonne exécution de l'office: rubriques, chant, voire même le latin et l'harmonium pour celles qui en ont l'aptitude. Les professes se dévouent dans les emplois du Monastère. Les Sœurs Converves, qui observent la même règle sans avoir le grand office, sont chargées des travaux de la maison et de la culture du jardin. Le service extérieur du Monastère est fait par des Sœurs tourières qui vivent hors de la clôture et n'observent que la règle du Tiers-Ordre.

Toutes ces observances forment un édifice splendide, digne du Saint qui en a posé les fondements et les Dominicaines sont jalouses de les conserver dans toute leur austère intégrité. Loin de peser sur elles comme un fardeau onéreux, elles sont le joug doux et suave du Seigneur, et celles qui le portent avec amour expérimentent chaque jour combien il est doux pour des Sœurs de vivre ensemble dans la voie large, joyeuse, parfumée qu'est la vie de St-Dominique.

O Marie, Reine du St Rosaire, vous qui avez nommé l'ordre de St-Dominique "votre Ordre" et qui avez si souvent témoigné votre prédilection pour lui et votre protection sur lui, nous vous confions le soin de faire connaître et apprécier la grande et belle vie dominicaine contemplative aux âmes qui ont entendu l'appel divin. Qu'elles viennent réaliser ce bel idéal "reproduire en elle aussi parfaitement que possible le Christ Jésus".

Les bénéfices que les agents se faisaient, seront dorénavant donnés, aux cultivateurs qui apporteront, à mon domicile à Berthierville leurs marchandises; comprenant: Peaux vertes, Pelleterie Laine, Guenilles, Poches vides, Animaux, Volailles et Oeufs.

NOTEZ: qu'il n'y a aucun agent pouvant acheter ou vendre en mon nom.

Les plus hauts prix vous seront payés.

MAURICE KOTLER,

BERTHIERVILLE

Tél. Mag. 63

Rés. 95

J. A. Champoux

Hardes-Faites, chapeaux, chaussures et merceries.

Habits sur mesures. Vous ne serez jamais certain d'avoir la meilleure qualité et le plus joli modèle pour l'argent déboursé si vous n'avez pas vu ce que nous offrons avant de décider où acheter.

Rue de Frontenac, voisin du bureau de Poste
BERTHIERVILLE

Hotel Manouan

ST-MICHEL DES SAINTS, Qué

Confort et service, Endroit de Pêche et de Chasse, rendez-vous des touristes.

VINS ET BIERES

RENE McGUIRE, Propriétaire

Téléphone 51 B. Postale No 47

ALBERT BAYEUR

Entrepreneur de pompes funèbres Assortiment général pour frais funéraires.

Embaument des corps une spécialité.

Agent de Monuments de toutes sortes, etc.

BERTHIERVILLE, Qué.

L'IMPRIMERIE DU

Courrier

de

Berthierville

VENEZ NOUS VOIR POUR VOS

Travaux d'Impressions

de tous genres.

En-Têtes de Lettres et de Comptes, Factures, Enveloppes, Livres, Catalogues, Programmes, Circulaires, Pamphlets, Cartes-d'Affaires, et de Visite, Cartes de Deuil, etc.

Tout ouvrage fait avec soin

et promptitude.

En face du carré du marché.

Dr A. D. Milot, Propriétaire.

Tél. Bell 10 Maison établie en 190

J. W. Gagnon

EXPORTATEUR DE FOIN

Membre de l'Association Nationale de New-York et de l'Association Canadienne des Marchands de Foin.

Capacité d'entrepôt: 100 chars situés à Louiseville, C. P. R., Yamachiche, C. P. R., St-Paulin, C. N. R., Expéditions par bateau.

Toutes offres sont sujettes à ma confirmation. Les commandes ou contrats sont sujets au délai apporté par les chars vides ou autres causes incontrôlables.

Voulez-vous faire un

beau voyage sur les

rives du St-Laurent?

Prenez l'Autobus Mont-

réal-Berthier-Trs-Rivières.

R. A. GERVAIS

Horloger, Bijoutier, Opticien

BERTHIERVILLE, P. Q.

"La Pomme et la Pomme de Terre"

L'autre matin pomme ordinaire
Du haut d'un arbre se vantait;
Non loin, de là, pomme de terre,
Quoiqu'à ses pieds, lui ripostait.
Je vais vous raconter, en somme
Leurs débats assez curieux;
Elles se disputaient la pomme
Quoiqu'étant pommes toutes deux.

LA POMME

Ma famille a plus d'une branche;
Api, Chateigné, Francatu,
Calvi, Rainette grise ou blanche;
Toi pour synonyme qu'as-tu?

LA POMME DE TERRE

Les titres n'on rien qui me flatent;
Mais on m'appelle, que je crois,
Morelle ici, plus loin Patate,
Et Truffe dans beaucoup d'endroits,

LA POMME

Tu veux singer la pomme noire,
Visage de Topinambour!

LA POMME DE TERRE

Et toi, tu veux m'en faire croire,
Avec ta face de Rambour.

LA POMME

Ton fruit végété dans la terre.

LA POMME DE TERRE

Le tien, dans tous les cas pendu,
T'a souvent, je ne puis m'en taire,

Valu le nom de Capendu.

LA POMME

A quoi peut servir ton feuillage?
A réaler vache et cochon.

LA POMME DE TERRE

Le Normand pour faire un breuvage,
Te vendange à coups de bâton.

LA POMME

Pauvre imbécile!

LA POMME DE TERRE

Pauvre sottel!

LA POMME

Crains un revers.

LA POMME DE TERRE

Crains un échec.
Va te faire mettre en compote!

LA POMME

Va te faire en bifteck!
Tous les gens de mauvaise mine,
T'achètent pour fort peu d'argent.

LA POMME DE TERRE

J'ai su, par des temps de famine,
Nourir le riche et l'indigent;
Et plus que toi j'ai droit, je pense,

De parcourir les grands chemins:
Je n'ai pas sur ma conscience
D'avoir fait damner les humains.

Si, après-cela, vous n'appréciez
pas davantage les pommes de terre!

MYRTIL.

La mission de la femme

Mme de Sévigné écrivait à sa fille souffrante : "J'ai mal à votre poitrine".... Je traduis pour vous sa pensée: Ayez mal, Mesdames à la poitrine de toutes les ouvrières brisées par la fatigue, de toutes les mères anémiées par les privations, de toutes les femmes qui s'étiolent dans des pitoyables taudis, de toutes les jeunes filles victimes de l'atelier insalubre, des nuits de veille, du surmenage et du chômage de la misère et de la tuberculose. Ressentez en vous toutes ces douleurs. Partout où une faiblesse abandonnée a besoin d'un appui (femme, enfant, vieillard, malade, indigent c'est votre devoir d'y courir et de montrer à ces êtres en souffrance et en péril qu'il y a quelque part des cœurs qui les aiment et veulent les aider.

La bonté n'y suffit pas. Seule, sans réflexion, sans compétence technique, elle est condamnée à demeurer impuissante, exposée à entretenir, sinon à aggraver, la souffrance qu'elle veut guérir. L'aumône qu'elle inspire dans un geste de compassion n'est qu'une forme désespérée de la charité. La forme d'espérance c'est l'œuvre qui essaie de prévenir le mal pour n'avoir pas à le réparer, qui est un stimulant de l'effort, non une prime au malheur.

Le peuple souffre de misères qui proviennent sans doute de défaillances personnelles, de crises accidentelles, mais aussi de la désorganisation profonde de notre société.... Sans mépriser ni négliger le secours immédiat nécessaire aux misères d'aujourd'hui, que votre effort tende surtout à préparer l'ordre social meilleur de demain. Par la lutte contre les fléaux publics, alcoolisme, tuberculose, immoralité, par une réforme simultanée des mœurs, des lois, des institutions économiques, travaillez à améliorer les conditions générales de la vie populaire. Restaurez ou fortifiez les organismes essentiels qui suppléent à la faiblesse native de l'individu.... Un bon syndicat a, de soi, plus d'importance et de bienfaisance, dans la vie sociale, qu'une Conférence de St-Vincent de Paul, si excellente soit-elle. Car le but de l'un est d'assurer au travailleur ou à l'ouvrière la justice; la mission de l'autre est de faire au pauvre la charité. Et c'est par le respect de la justice dans l'organisation sociale que se réalise le précepte divin qui est de faire vivre les hommes, dans les conditions normales, non par le secours de l'aumône, mais par la vertu de leur travail.

Abbé Thellier de Poncheville.

Pour réussir

Tu soignes ta machine. Soigne ton corps, c'est ton moteur. Et il n'y a pas de pièces de rechange....

Sur quoi juges-tu un homme? Sur son regard. Que le tien ne soit ni fuyant, ni audacieux, mais droit, franc.

Tu veux être un as? Regarde les tous--- aviateurs, athlètes, artistes, grands chefs d'industrie -- tu verras derrière eux des années de travail audacieux.

Tu veux arriver? Tu ne sais même pas où tu veux aller.

Avant de prendre une route, regarde où elle te conduira.

Les "as", ils ont tous les mêmes qualités. tenacité, endurance.... Partout des efforts, des efforts.

Le succès? Personne ne te le donnera, personne ne te volera. Il ne dépend que de toi.

Tu as une idée? Réalise-la.

Combien de fois avez-vous aidé notre petit journal?

Combien de fois lui avez-vous amené un abonnement nouveau?

Savez-vous qu'il vaut mieux tard que jamais.

Le plan Maçonique

Dans son ouvrage "La Conjuración anti-chrétienne," Monseigneur Delassus parle d'un plan infernal tracé par trois Grands-Maitres de la Maçonnerie, il y a environ 20 ans, pour tâcher de faire disparaître du monde l'esprit du christianisme. En ces temps de prêtres-soldats en France et en Italie, d'écoles neutres et de suffrage féminin chez nous, il est bon, pour comprendre d'où vient le mot d'ordre, de méditer le passage suivant du **plan infernal** rappelé dans l'ouvrage cité:--

"Il faut---disaient ces hauts maçons---si nous voulons réussir dans notre œuvre de déchristianisation, nous employer avant tout à **amoindrir la valeur du clergé et à corrompre la femme.**

Au lieu de mépriser les prêtres, attirons-les à nous et mêlons-les au monde. Tâchons de leur faire aimer le plaisir, les promenades et de les détourner de l'étude; rendons-les mondains....

Quant à la femme, il faut la soustraire à l'éducation des religieuses; éloignons-la de l'amour du foyer domestique; faisons-lui aimer les plaisirs bruyants, traînons-la dans la politique afin de la mêler aux hommes publics; elle sera flattée de la confiance que nous lui témoignons et bientôt les femmes seront entièrement à nous."

Anarchiste quand il s'agit des autres.

Il y a longtemps de cela.... On parlait d'anarchie. Un homme qui ne possédait qu'un petit lopin de terre écoutait avec attention, et demandait des détails....

On lui explique que l'anarchie que les propriétés soient partagées également entre tous.

L'homme s'emballe sur le sujet, demandant que le partage soit fait immédiatement et qu'on lui réserve un petit coin de terre de son voisin.

Au bout d'une huitaine, on lui annonce que le partage était fait, mais.... qu'il fallait qu'il en donne un peu du sien.

Colère de l'homme.... il n'était plus anarchiste.

Combien d'autres sont dans le même cas!!!

Il faut "tirer" du même côté.

Un homme et sa femme avaient résolu de cultiver un carré inoccupé de leur potager. Le mari, voulant faire à sa femme une agréable surprise, sema secrètement des laitues. Le lendemain l'épouse alla, avec le même secret planter les fèves dans le potager. Plus tard, l'homme et la femme continuèrent à visiter le carré pour enlever les mauvaises herbes. L'épouse croit que la laitue est une mauvaise herbe et l'arrache, et le mari en fait autant avec les fèves; de sorte qu'à la fin, ils n'eurent ni fèves ni laitues. Et tous deux se trouvèrent surpris et désappointés.

Moralité--- Ainsi en est-il des enfants quand leur mère veut ce que défend le père ou que le père, en paroles ou par son exemple, détruit ce qu'enseigne la mère.

Petites définitions.

La médecine est l'art de tuer les maladies et les malades avec.

La reconnaissance n'a pas besoin d'être définie ça n'existe pas.

Budget: chose qui n'est jamais en équilibre.

Un imbécile est un homme qui ne pense pas comme nous.

L'économie politique: on ne sait pas encore ce que c'est.

Hygiène pratique

Simplifier sa vie est un grand art.

La médiocrité de la santé, a ses compensations comme celle de la fortune.

Mieux vaut faire soigner sa santé que sa maladie.

Les santés, comme les ménages, comme les empires, s'en vont par les petites dépenses inutiles et journalières.

Il faut être satisfait de sa santé comme de sa condition.

Les préjugés sont les moisissures de l'esprit: on ne les trouve que là où la lumière n'entre pas.

Il y a plus de rhumes engendrés par l'abus des vêtements que par le froid.

L'enfant travaille trop tôt, il travaille trop, il travaille mal.

L'humanité s'en va par le cer-

veau; mais il n'a pas de temps à perdre.

L'eau est à la peau ce que l'air est aux poumons.

Si les gens consacraient à leur santé la dixième partie du temps qu'ils appliquent inutilement à celle des autres, l'humanité se porterait mieux.

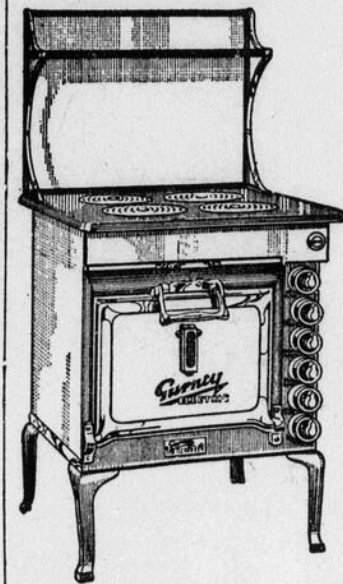
Tel air, tel sang; tel sang, telle santé.

Du pain bis trempé dans un air pur fait plus de sang que du filet de bœuf mangé dans une chambre fermée.

Comme on fait son atmosphère, on respire.

Les mères confiantes font les médecins dévoués.

La confiance ne se raisonne pas, répète-on complaisamment en parlant du choix d'un médecin. La belle maxime! Et où la raison trouvera-t-elle une meilleure occasion d'intervenir?



Campagne Spéciale du 15 mars au 1er mai.

Le taux d'installation sera fait par nous au taux maximum de \$25.00. Si c'est moins le crédit sera donné au consommateur.

Nous avons un assortiment complet de Marchandises Electriques et de Matériel d'Installation.

Electric Service Corporation

JOLIETTE, BERTHIERVILLE, LOUISEVILLE.



Gin Canadien Melchers Croix d'or

LA BOISSON LA PLUS SAINE

(Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.)

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:

Gros: 40 onces \$3.65

Moyens: 28 onces 2.55

Petits: 10 onces 1.10

Melchers Distillery Co., Limited MONTREAL

LA BRIQUETERIE SAINT-LAURENT

71 RUE ST-JACQUES, MONTREAL LIMITEE

La magnifique maison de M. le Notaire A. A. Lavallée, a été bâtie avec cette brique.

Briqueterie: Tél. Harbour 4904 LAPRAIRIE, P. Q.

HONORE DESTREMPES

ST-CUTHBERT, Station Comté de Berthier.

Tel. 105 s. 51

SEUL PROPRIETAIRE DE

"L'ONGUENT OVIDE DESTREMPES"

No. 8331

Pour traiter avec succès toutes les maladies extérieures de la Peau

Enflures, Plaies, Panaris, Aboès, Frondes, Clous, Rhumatismes etc.

M. Destrempe sera à la disposition des personnes qui auront besoin de renseignements. Ces renseignements seront gratuits. Si vous ne trouvez pas cet onguent dans les Pharmacies adressez-vous chez

HONORE DESTREMPES, ST-CUTHBERT

PRIX 25 ET 50 SOUS.

VALET AUTO-STROP



Procuréz-vous

LAMES et RASOIRS

chez

DUCHARME & FRERE

Berthierville.

La Vie Agricole et Rurale

La loi du crédit agricole

A la session de 1927, le Parlement d'Ottawa a adopté une loi ayant pour objet l'institution au Canada d'un système de crédit hypothécaire à long terme pour les cultivateurs.

Ce projet avait été longuement étudié et discuté à la session de 1926 ; mais la loi ne fut sanctionnée qu'en avril 1927.

Le but de cette mesure, communément appelée la loi du crédit agricole, est de venir en aide aux cultivateurs.

L'expression "cultivateur" signifie, dit le préambule de la loi, "tout individu dont l'occupation est la culture et qui possède et occupe une ferme, ou qui a l'intention d'acquiescer une ferme pour immédiatement l'occuper et la cultiver lui-même."

Une commission du prêt agricole canadien doit être instituée par le gouvernement fédéral. Elle se composera de quatre membres dont l'un est le ministre des finances. L'un des membres sera désigné sous le nom de commissaire du prêt agricole canadien et sera l'administrateur en chef de la Commission.

On sait que le gouvernement vient de choisir l'honorable M. McLean pour occuper cette fonction.

La commission, qui sera avant peu complètement formée, aura le droit de consentir des prêts à long terme aux cultivateurs sur la garantie d'une première hypothèque sur les terres à cultiver. Le taux d'intérêt sur les prêts consentis n'est pas fixé par loi, mais devra suffire, au jugement de la Commission, à couvrir les frais des opérations et à procurer les réserves nécessaires en cas de pertes.

Un capital initial de cinq millions de dollars pourra être souscrit par le gouvernement du Canada.

En plus, la commission constituera un capital social par l'émission d'actions d'un dollar chacune. Quand il y aura lieu, le gouvernement du Canada souscrira audit capital social, à mesure que les prêts seront consentis, une somme égale à 5 % desdits prêts. Chaque province du Canada où des prêts sont consentis sera requise de souscrire audit capital social, quand il y aura lieu, à mesure que les prêts seront consentis dans la province, une somme égale à 5% desdits prêts. Enfin, chaque emprunteur aux termes de la présente loi, souscrira audit capital social une somme égale à 5% pour cent de la somme qu'il emprunte.

Les prêts faits en vertu des dispositions de la présente loi ne sont consentis dans aucune province avant que la Commission fédérale ait donnée avis dans la Gazette du Canada de son intention de commencer à faire des prêts dans cette province. Toutefois, la commission ne doit pas donner cet avis avant que la législature de cette province ait par disposition législative, donné son adhésion aux conditions de la loi fédérale.

En ce qui concerne la province de Québec, cette condition a été remplie puisque en 1928, par le chapitre 30 du statut 11 George V, la Législature a adhéré à la loi du crédit agricole.

Un conseil provincial doit être établi pour agir à titre d'agent de la Commission de notre province. Aussitôt que la Commission fédérale sera définitivement constituée, notre province aura son conseil qui agira de concert avec la Commission. Le conseil provincial doit être composé de quatre membres dont trois sont désignés par le gouvernement de la province, nommés par la commission et sujets à son approbation. L'autre membre est désigné par les emprunteurs qui résident dans

la province et est nommé par la commission. Jusqu'à ce que cette désignation par les emprunteurs soit praticable, des membres du conseil provincial nommés par le gouvernement de la province peuvent exercer toutes les fonctions du conseil provincial.

Un conseil consultatif est établi par la Commission. Il se compose du trésorier provincial de chaque province du Canada dans laquelle un conseil provincial est organisé, et du principal fonctionnaire exécutif de chacun des conseils provinciaux.

Ajoutons que les prêts seront consentis, soit directement aux cultivateurs, soit par l'entremise de sociétés coopératives locales ou des sociétés de colonisation reconnues.

Les produits des emprunts seront employés aux fins suivantes et à nulle autre :

- 1) Acquisition de terre à cultiver;
- 2) Achat d'engrais, semence, bétail, outil, machines et de tous instruments nécessaires à la bonne exploitation de la terre hypothéquée;
- 3) Erection de bâtiments de ferme ou déblaiement, drainage, clôtures ou toute autre amélioration permanente tendant à augmenter la valeur productive de la terre.
- 4) Libération des obligations déjà accumulées;
- 5) Tout objet qui au jugement de la Commission peut raisonnablement être considéré comme améliorant la valeur de la terre.

Les progrès de la BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Le capital sera augmenté de \$1,500 00

La banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 15 janvier 1929, à Montréal, la 54^{ème} assemblée annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de l'hon. F.-L. Béique.

Le rapport du conseil d'administration, soumis par le gérant général, M. Beaudry Leman, informe les actionnaires qu'à cause du développement des affaires de la Banque le capital versé sera porté de \$5,500,000 à \$7,000,000. Le compte profits et pertes fait ressortir les bénéfices nets de l'exercice clôturé le 30 novembre 1928 à 946,065, ce qui représente une augmen-

pour les fins agricoles; Nous avons cru utile de résumer ici les nombreux articles de la loi du crédit agricole. Nous avons donné la substance et les principaux traits de cette loi qui intéresse à un si haut degré la classe agricole.

Nous avons lieu de croire que cette loi sera mise en vigueur dans le cours de cette année et probablement au cours de l'été prochain

Le Canada

Funérailles de M. Paul Lavallée.

(Suite du dernier numéro.)

Le service fut chanté par son neveu Rev. Père Irénée Lavallée c. s. v. et MM. les abbés Hector Ferland et Jos. Pelletier. Pendant le service les messes furent dites aux autels latéraux par MM. les abbés Alfred Lavallée petit neveu et Albert Lefèvre.

L'absoute fut chantée, par sa Grandeur Mgr Papineau assisté de MM. les chanoines Hector Désy curé de la paroisse, et Alphonse Piette curé de la Cathédrale Joliette.

La collecte fut faite par ses petits fils : Cléophas Lavallée Irénée Sylvestre.

La chorale de Berthier exécuta la messe des morts harmonisée du Révérend Fr. Larivière c. s. v. sous l'habile direction de M. Gaston Allard.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Au chœur on remarquait une soixantaine de prêtres et plusieurs religieux.

La famille Lavallée remercie tous ceux qui ont bien voulu leur témoigner quelques sympathies à

l'occasion de la mort de leur père M. Paul Lavallée. Sa longue carrière fut remplie de bonnes œuvres, sa vieillesse paisible et honorée ressemblait au soir d'un beau jour. A l'occasion de la mort de leur père les membres de la famille Lavallée ont reçu les témoignages de sympathies suivants: Bouquets spirituels. Révérendes Srs. St. Paul Ermitte sa fille. Ste Marguerite du Rosaire St. Alphonse de Ligori St. Azellus. Ste Marie Héloïse. Sr. Marie des Apôtres Ste Thérèse de Rome, petites filles du défunt Révérende Sr. St. Paul de Sion nièce. Srs. de la Providence St. Vincent de Paul. M. et Mde Alphonse Lavallée. M. et Mde Pierre Sylvestre sa famille M. le Dr V. P. Lavallée et sa famille.

Les élèves de l'école Lanaudière Les élèves de l'école St-Pierre Joliette Mlle Elodie Lafortune, Mlle Irène Auger M. L. Arsène Lavallée et sa famille Bert. Congrégation de Notre-Dame. Ste-Adèle, M. l'abbé Hermas Lavallée diacre.

Offrandes de messes: -- Révérend Père Irénée Lavallée c. s. v. l'abbé Mathias Robert ptre vicaire St. Pierre Joliette. M. le maire Chevalier et sa dame St. Pierre, M. et Mde Ubald Laurendeau M. Mde J. Bte Fontaine. M. et

Mde E. E. Lepine M. et Mde Ls. P. Crépeau M. le juge et Mde Tellier tous St-Pierre de Joliette M. le notaire Hector Lavallée et sa dame, les religieuses de la congrégation de Notre-Dame Joliette

Télégrammes de sympathies. Honorables juges Victor Allard et J. N. Tellier.

Témoignages de sympathies; M. le juge A. Dubeau. St-Pierre Joliette, M. Cléophas Bastien, M. P. P., M. et Mde J. A. A. Lavallée notaire. Ducharme et frère. Berthierville, la Garde St-Pierre Joliette, le personnel de l'hôpital St Eusèbe M. et Mde. J. A. Tessier, la famille Euclide Leveillé, Congrégation de Notre-Dame, M. et Mde William Panneton, St-Pierre Joliette M. et Mde Delphis D. D'Arçon, la chorale de Berthierville, la famille G. Fernet, M. et Mde, Dr A. D. Milot M. et Mde. J. H. Aubé M. et Mde Dominique Tessier, M. et Mde René Tessier, M. et Mde C. E. Belrose M. et Mde Viateur Bacon Berthierville. St Barthélemy : la famille Arthur J. Valois M. le notaire J. A. Barrette. St-Cuthbert, Melle Aline Fafard. St-Félix, M. Pierre Rondeau M. et Mde Joseph Chevalier. Ile Dupas, M. et Mde Pierre Dandonneau M. et Mde Louis Brisette Berthier.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

Après le service le cantique d'Adieu fut chanté par M. Lucien Caron.

SON ET GRU.

Nous avons à offrir, pour livraison immédiate quelques chars de son et de gru rouge.

Demandez nos prix pour ces engrais livrés à votre station. Epargnez en nous confiant vos commandes pour grains ronds.

AVOINE, BLE, BLE D'INDE, ORGE.

Ecrivez ou télégraphiez à nos frais pour nos plus bas prix.

Coopérative Fédérée de Québec

130 St-Paul Est,

Montréal.

Magasin de nouveautés pour Dames à Vendre. Abandon des Affaires.

Désirant se retirer des affaires, pour cause de santé ; Mde Oscar Tellier qui a un magasin établi, depuis 22 ans à Berthierville, dans le centre commercial, et qui est fort achalandé par une clientèle de choix, vendra à sacrifice tout le stock, qui pourra être livré ainsi que le local le premier avril, ou avant, si désiré. Le magasin ainsi que les comptoirs et fixtures sont à louer aussi le logement privé situé au-dessus, letout en parfait ordre, à de bonnes conditions, à acheteuse ou acheteur sérieux.

Mde Tellier profite de l'occasion pour annoncer à sa clientèle de Berthier et des places environnantes, qu'elle a encore pour \$5000. à 6,000. de marchandises, de toutes sortes, qu'elle vendra, au prix coûtant et au-dessous, d'ici au printemps. --- Elle fait appel aux mères de famille, prévoyantes, qui ont la bonne habitude de faire durant l'hiver, leur couture du printemps et de l'été, et les invite à lui rendre une visite à son magasin, pour se convaincre de l'économie qu'elles feront en achetant, dès maintenant dans les lignes suivantes: Etoffes à robes et manteaux comprenant. Serge Charmeen, bengaline, Poiret, Kasha, sont spécialement dans le noir et le bleu-marine. --- Toutes les nuances à la mode en fait de flanelle, crêpe georgette, canton, de chine, et romain.

Soieries de toutes qualités---satin à grande réduction.---cretonnes et marchandises pour garniture de fenêtres. --- Velours Corduroy---Sacoche dentelles et broderies au-dessous du prix coûtant---rubans de toutes sortes.---Gants et bas de toutes qualités, pour toutes les saisons.--- Robes en crêpe-flanelle et serge.---Etc. Etc. --- Une énumération complète étant trop longue :

Venez et jugez par vous-mêmes.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

SITUATION AU 30 NOVEMBRE 1928

ACTIF

1. Argent.....	\$ 16,698,916.11
2. Montant dû par d'autres banques.....	8,161,880.04
3. Obligations canadiennes des gouvernements et municipalités.....	37,572,169.02
(comptées au-dessous de la valeur marchande)	
4. Obligations publiques étrangères.....	1,731,867.47
(comptées au-dessous de la valeur marchande)	
5. Autres valeurs.....	2,429,012.46
(comptées au-dessous de la valeur marchande)	
6. Prêts à demande.....	10,696,988.55
(garantis par des titres d'une valeur marchande largement suffisante)	
7. Prêts courants et escomptes.....	64,409,361.19
(déduction faite de toutes créances douteuses et des fonds de prévoyance)	
8. Immeubles, créances hypothécaires et autre actif.....	1,901,884.24
(comptés au-dessous de la valeur marchande)	
9. Immeubles et mobilier de la Banque.....	5,405,524.43
(comptés au-dessous du prix coûtant et de la valeur marchande)	
10. Divers (valeur réalisable).....	1,005,300.07
	\$150,012,903.58

PASSIF

1. Billets de la Banque.....	\$ 12,019,694.00
2. Dépôts (épargne, comptes courants, correspondants)...	125,399,874.06
3. Divers.....	902,618.19
Passif envers le public.....	138,322,186.25
Passif envers les actionnaires (capital, réserve et profits non divisés).....	11,690,717.33
	\$150,012,903.58

**Précis de l'Histoire
de la Paroisse et du
Comté de Berthier**

Par M. l'abbé S.-A. Moreau, Ptr.

(Suite)

XVIII. Ordonnance du même, en date du 4 septembre 1857, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1857, et ordonne qu'à fur et à mesure que la fabrique en aura les moyens, elle se procure toutes les choses nécessaires pour faire le service divin, selon le pur rite romain.

XIX. Ordonnance du même en date du 21 juin 1861, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1861, et ordonne de refaire la clôture du cimetière (en fer, si on le veut) etc.

XX. Ordonnance du même, en date du 1er juillet 1866, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1866, et ordonne que chaque marguillier rende ses comptes le plus tôt possible après son année de comptabilité, etc., etc.

XXI. Ordonnance du même, en date du 25 octobre 1868, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au premier janvier 1868, et ordonne que, dans une assemblée de paroisse, on adopte un règlement pour faire payer les rentes de bancs d'avance, afin que la fabrique ne perde aucun arrérage, etc., etc.

XXII. Ordonnance de Mgr. E. C. (Fabre), évêque de Gratiopolis, et coadjuteur avec succession future de Mgr. de Montréal, en date du 3 juillet 1873, dans laquelle il ordonne que l'on fasse un relevé des comptes, dont il n'a pu constater l'état, que l'on mette à exécution l'ordonnance précédente relative au paiement des bancs, et que l'on cesse de faire usage de l'orgue aux offices pour les défunts.

XXIII. Ordonnance du même, en date du 18 juillet 1875.

XXIV. Ordonnance du même, devenu évêque de Montréal, en date du 20 juin 1878, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1878, etc.

XXV. Ordonnance du même, en date du 10 juin 1882, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1880, etc.

XXVI. Ordonnance du même, en date du 29 septembre 1885, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1885, etc.

XXVII. Ordonnance du même, devenu archevêque de Montréal, en date du 6 juin 1888, dans laquelle il alloue les comptes jusqu'au 1er janvier 1888.

II

Les curés de Berthier, etc., etc.

Depuis 1745, la paroisse de Ste-Geneviève de Berthier n'a eu que sept curés. Avant 1745, les paroissiens de Berthier furent desservis de Sorel, puis de l'Isle-Dupas, et enfin de Lanoraie, plus connu alors sous le nom de Dautray.

De 1672 à 1704, Berthier fut entièrement desservi de Sorel. Nous ne connaissons pas tous les prêtres qui furent chargés des missions de Sorel, Berthier, etc., pendant ce laps de temps; nous n'avons que les noms suivants:

M. Volant de Ste. Claude desservait Sorel en 1676 et en 1680. C'est de son temps que fut baptisé Alexandre de Berthier, fils.

Le R. P. Hilaire, récollet, arrivé en Canada en 1690, fit les missions de Sorel en 1698. Il mourut à Québec, le 16 août 1720, âgé de 56 ans.

M. Roy, curé de Sorel vers 1700 et M. Droïères employé au même endroit, à la même époque.

M. Le Breton, prêtre de Saint Sulpice, curé de Sorel en 1702.

De 1702 à 1727, les paroissiens de Berthier étaient censés desservis de l'Isle-Dupas; mais les missionnaires de l'Isle-Dupas ne résidèrent pas toujours dans cette île depuis cette époque, et, pendant ce temps, il se fit, à Sorel même, plusieurs baptêmes, mariages et sépultures de personnes résidant à

Berthier.

Voici, cependant, les noms des prêtres qui, dans les registres, s'intitulent missionnaires de Sorel, l'Isle-Dupas et Berthier:

M. Léonard Chaigneau, sulpicien, de 1704 à 1708. Inhumé à Montréal, le 24 décembre 1711, à l'âge de 49 ans.

M. Charles de la Goudalie, sulpicien, de 1708 à 1718. Il vivait encore à Paris, en 1741.

M. Joseph Ysambart, sulpicien pour un temps, de 1718 à 1720. Décédé à Montréal, à l'âge de 70 ans. Inhumé à Longueuil, (dont il était curé en titre), le 14 décembre 1763.

M. Jean-Baptiste Arnaud, prêtre, de 1720 à 1726. Inhumé à la Longue-Pointe, le 8 février 1741.

R. Père Frs. Emmanuel Crespel, récollet, missionnaire, de 1726 à 1727. Décédé, à Québec, le 28 avril 1775, à l'âge de 73 ans.

Enfin, de 1727 à 1745, la paroisse de Berthier fut desservie par Messire Joseph Gaillard, qui s'intitule dans les actes, qu'il a faits, missionnaire de Berthier; missionnaire de Dautray; missionnaire de Berthier et de Dautray, résidant à Dautray. M. Gaillard était seigneur de l'Isle et du comté de St. Laurent. Il mourut, à Lanoraie, le 2 avril 1771, chanoine du chapitre de la cathédrale de Québec. Ce prêtre est donc, pendant 18 ans, venu desservir Berthier (et parfois l'Isle-Dupas) de Lanoraie même. M. Lamotte, curé de Berthier, rendait, en 1820, le même service à Lanoraie.

En 1745, s'ouvre à Berthier même la liste des curés de cette paroisse et y résidant. Ces curés desservirent St. Cuthbert jusque vers 1766; Ste. Elizabeth, jusqu'en 1799; et St. Norbert, jusque vers 1845.

Voici les noms et la petite notice des curés de Berthier.

(A suivre.)

L'UN DES VOTRES

(Suite)

CHAPITRE TROISIEME

**LES SOUFFLES
DE L'ADOLESCENCE**

Vivement épris de ses amis, ce fut pour leur faire du bien qu'il les aima. Et ce fut aussi pour lui le foyer du plus surnaturel apostolat. (Pourquoi sommes-nous amis écrit-il, si ce n'est pour parfaire nos vies et nous soutenir dans la voie du bien?) Et encore, en première de philosophie: (Mes confrères m'ont fait l'insigne honneur des fonctions présidentielles du comité de la classe; puisse cette charge me permettre d'exercer sur l'esprit collectif d'heureuses et salutaires influences.)

Pour tous ses confrères du Petit Séminaire, il contracta une affection inaltérable. Quelques-uns de ses condisciples, plus en harmonie par leur tempérament et leurs habitudes avec ses inclinations, furent l'objet d'une plus étroite amitié. I a discrétion nous retient ici d'exhumer des pages tendres et généreuses comme les élans de Jonathas. Aucun ne fut jamais exclu de son dévouement, et jusqu'à sa mort, de son souvenir. On verra comment, une fois en religion, il les suivit tous par la prière et par le cœur. Il nota sur leur commune photographie quelques traits relatifs à chacun, indiquant d'une croix ceux qui le précédaient dans la tombe, et s'appliquant à commémorer fréquemment devant Dieu leur regretté mémoire.

o o o

Croquis pris sur le vif.--- Ce n'est pas qu'il n'ait eu, au collège, des divergences des vues et des contestations parfois vives avec quelques-uns d'entre eux.

Comme il l'écrivait à cette époque, chez lui (quand c'est la tête et non plus le cœur qui reçoit, le choc est alors rude, riposte pour riposte, sarcasme, raillerie, tout lui sert il

ne se reconnaît plus. Son esprit est à l'affût; un mot faible, une majeure obscure, un sourire significatif, une hésitation, rien ne passe inaperçu. Le déclin de sa machine s'effectue à l'instant; le voilà sur la brèche, en plein assaut. Toute sa force est braquée sur un homme, et il lui videra dans un moment tout un arsenal sur le dos.)

La trace de ses dissidences, nous la trouvons dans de petits écrits rédigés surtout en philosophie, et qui témoignent d'un esprit d'observation développé. Ce sont des caractères dessinés apparemment sur le modèle de ceux de la Bruyère. Sans être achevés, ils marquent un esprit attentif et fournissent parfois des traits fort piquants. Ce genre tenta souvent ses loisirs, semble-t-il, et sa plume fine et bien aiguisée y céda volontiers. Il confesse que (tout lui est un indice de jugement à porter ce qui explique pourquoi son discernement est trop partial, bien qu'assez sûr).

Il intitule une série de ces crayons ou dessins: Etudes de mœurs col légiales, avec en sous-titre: Croquis pris sur le vif. Citons quelque peu.

D'abord Polydore, qui est un personnage:

(Il le divine, il le sait, il en est tout pénétré; mais il a le talent de ne pas l'afficher, il le fait seulement transpirer.....) Et vous avez un portrait en pied du vaniteux de collège, inconstant, superficiel, toujours glorieux de ses mille riens, ridicule par incompréhension et prétention, détestable par sa légèreté dans les questions et les choses les plus graves. Au milieu de ces portraits, vous saisissez au passage un trait sur Ariste, copain de Polydore, et un autre sur Philis, son protégé. Vous saurez aussi ce qu'en pensent les perruches, dont Cléoméne, quand en ville, il va se ballader. Enfin vous rencontrerez Rusticus, et comment il est traité par Polydore, si celui-là vient prendre devant celui-ci la part de l'autorité, (Polydore répond par trois ou quatre grivoiseries, traite Rusticus de moine, lui assène quelques arguments épais et conclut par un gros éclat de rire. C'est çà qui s'appelle Polydore.... Polydore communique tous les matins: il n'a pas de but; être prêtre pour l'éternité. Depuis sept ans qu'il y pense! Pauvre Polydore...)

L'année suivante, Polydore aura une nouvelle édition. Polydore, hélas! s'est aventuré plus loin, il a baissé. Il fréquente Trissotin, le théoricien fleuri des amourettes de petite rue, le brillant apologiste des coquetteries dégradations.... "Il a désormais pour devise: Pourvu qu'on s'amuse! Coronemus nos rosis." Il faut que jeunesse se passe. Et demain? Demain, Dieu sait si Polydore s'éveillera de ce rêve coupable où sa volonté agit et commande hélas en somnambule!..."

Puis voici Tibère, l'ineffable, communément dit: le type. En voici deux traits:

"Tibère mange. Il sait par cœur l'adage cicéronien: Oportet edere ut vivas! et Tibère mange. Tibère mange au réfectoire. Tibère mange au dortoir. Tibère mange dans la cour. Tibère mange à l'étude. Tibère mange à la chapelle.... Où Tibère ne mange-t-il pas? Alors, il digère. Telles sont ses laborieuses occupations."

Connaissez-vous Albéric, spontané et naïvement infatué de lui-même, sensible aux honneurs:

"Il se hausse sur les ergots avec un relief tranchant dans tous les postes où l'a élevé quelque protection. Un rien d'éloge le chatouille jusqu'au tremolo, il se monte jusqu'à perdre la tête et le sens des réalités. A la musique, il crie, il s'égoïsse,--manière de primer, même en hurlant. Le professeur de chant a beau prier le cœur de chanter dulcissimo, Albéric fait trembler le plafond et se gonfle les veines du cou à s'étrangler. Chanter bas? Mais on ne l'entendrait plus!"

(A suivre)

R. A. GERVAIS

Horloger, Bijoutier, Opticien
BERTHIERVILLE, P. Q.

**DAWES
BLACK HORSE**



*Bière naturelle
très bien vieillie*

Plus de 100 ans d'expérience dans chaque bouteille

Demandez toujours une de ces deux marques lorsque vous placez votre commande chez le licencié.

DOW



**Old Stock Ale
Mûrie à point**

**Prime par la
Force et par
la
Qualité**

VENEZ VOIR NOS PRIX

**"Magasin Indépendant
Victoria"**

J. D. CAISSE

Epicier-Licencié.

Angle des rues Frontenac et Iberville, Berthierville.

Téléphone 61.

Casier 99

J.-Albert Tellier

LE PLUS CHIC MAGASIN DE BERTHIERVILLE

Habits, Chaussures, Chapeaux, Casquettes, Etc. pour Hommes, Garçons et Enfants.

Représentant de la Cie Semi-Ready.

Rue de Frontenac,

BERTHIERVILLE

Restaurant Régal

R. ST-MARTIN, Prop.

Quantités de fruits de toutes sortes au plus bas prix.

Boîtes de chocolat les meilleures marques sur le marché

Boîtes de 5 lbs de \$1.00 à \$3.00

Rue de Frontenac,

BERTHIERVILLE

ARMAND DOUCET

Rue Crémazie,

BERTHIERVILLE.

Pâtisserie Française,

Gâteaux frais tous les jours.

Gâteaux décorés, gâteaux de noces

OUVRAGE GARANTI.

Téléphone Bell 48.

BERTHIER

**NOTES PAROISSIALES
NAISSANCES**

Le 19 janvier, Jos. Antoine Gérard, fils de M. et Mme Israël Tarte. Parrain et marrain: M. et Mme Zénon Riquier de Lanoraie.

Le 22 janvier, Marie-Clairette-Gisèle, fille de M. et Mme Raymond Giroux et Lucienne Belle-humeur de Berthier.

Le 23 janvier, Marie-Léa-Gisèle, fille de M. et Mme Louis Guévremont. Parrain et marraine. M. et Mme Gilles Forcier de Meadowlake, Sask.

21 janvier Joseph Omer Guy fils d'Albert Rocray et de Eva Clement P. et M. Omer Bacon et Angéline Aubuchon.

SEPULTURES

Le 15 janvier, sépulture de Marie-Claire, fille de M. et Mme Anselme Bellehumeur, âgée de 6 mois.

Le 19 janvier a été inhumée le corps de Marie-Louise Bonin décédée à l'âge de 69 ans. Un grand nombre de parents et d'amis aux funérailles.

M. le curé J. H. Désy, a célébré le saint sacrifice de la messe à l'occasion de ces funérailles, accompagné de MM. les abbés Alp. Houle et Mathias Piette, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

Le 20 janvier a été inhumé le corps de Jos.-Edouard-Fernand Valois, fils de M. et Mme Henri Valois, décédé à l'âge de neuf mois.

20 jan. Joseph Antoine Gérard fils d'Isarél Tarte et de Osia Riquier.

29 jan. Delphis Houle décédé le 26 courant à l'âge 85 ans épouse de feu Marie-Bourret de Ste-Elisabeth.

MARIAGES

Le 16 janvier, l'abbé Jos Pelletier, prêtre, vicaire, bénissait le mariage de M. Maurice Chaput à Melle Irène Pagé de Berthier. M. Jos Pagé accompagnait sa fille et M. Emile Chaput son fils.

Le 28 janvier, M. Alphonse Roch de Ste-Elizabeth unissait sa destinée à Mlle Eugénie Savignac de Berthier. M. l'abbé Alph. Houle, vicaire, a béni leur mariage en présence de M. Paul Savignac, père de l'épouse et de M. Eugène Roch, père de l'époux.

29 janv. Joseph Henri Bergeron de Saint Charles de Mandeville veuf de Harline Bergeron avec Marie Georgiana Duval veuve de Charles Lajoie de Berthier.

5 fev Victorin Dauphin de St-Cuthbert veuf de Cornélie Ferland avec Marie Anne Jubinville fille de Théophile Jubinville et de feu Malvina Savignac.

Notes Locales.

Mutations de Propriétés.

M. le Dr A.-D. Milot a acheté la propriété occupée actuellement par le Dr J. A. Théoret et M. Siméon Lafrenière, et appartenant à Mme F. O. Lamarche.

M. Siméon Lafrenière a fait l'acquisition de la propriété occupée actuellement par le Dr Milot et appartenant à Mme Savignac.

M. J. A. Lanoix, est devenu propriétaire de la maison de M. John Howland.

M. le Dr J. A. Theoret a acheté la propriété de M. Octavienne Lavallée.

M. Alphonse Boucher a vendu une propriété à M. Armand Blais.

M. Ildège Laporte de St-Norbert a fait l'acquisition de la succession Gendron de la propriété de feu Léon Gendron.

M. Henri Chaput a acheté une propriété de M. Anselme Laporte.

Baux Emphytéotiques

M. le Notaire J. A. A. Lavallée a acheté les baux emphytéotiques du Rev. Auguste Lapalme et de Madame J. E. Fahey. Ces baux provenaient de Henri Hénault.

Louiseville

De passage chez M. et Mme C. U. St-Jean, M. et Mme Eugène St-Jean de Berthierville.

Mlle Françoise Lafleur, fille de M. et Mme Frank Lafleur est actuellement retenue à l'Hopital Notre-Dame de Montréal, et nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. Robert Lafleur, E. E. D. au McGill de Montréal, était dans sa famille ces jours derniers.

M. Raoul St-Jean de passage à Montréal par affaires.

M. Thomas Vanasse était aux Trois Rivières, la semaine dernière.

De passage à Montréal, ces jours derniers: M. et Mme Elphège Marseille, Mme A. L. Auger, MM. E. Hébert, Alexandre Savoie, J. Bussière, Jos. Trépanier, Dr Lafèche, M. V., Paul Caron, Dr Lionel Plante, J. A. Coutu N. P., Albert Milot, O. Rinfret.

M. et Mme Lucien Caron de Berthier étaient ici la semaine dernière.

De passage chez M. et Mme A. L. Auger et M. et Mme E. Marseille, Mme Albert Champagne, et Mmes J. R. Tessier et A.-D. Milot de Berthier.

L'Honorable Sénateur et Mme J. H. Legris, donnaient dernièrement un dîner de famille à laquelle assistaient: Mme (Dr) Louis de Grandpré, Mme Oscar Daviault, Mme Albert Champagne, Mme Georges-Alphonse Daviault et Mlle Joséphine de Grandpré de Berthier.

M. Paul Caron a organisé ces jours derniers une bouillabaisse qui a remportée un grand succès. Assistaient à cette agréable soirée, Dr O. E. Milot, A. L. Auger, Paul Caron, Thomas Vanasse, Gustave Caron, Donat Bourque, Zéphirin Lambert, Omér Rinfret, Hector Caron, Joseph Trépanier, Léo Béland, Théodore Paul, Thomas Caron, Alfred Gravel, J. B. Vincent, H. A. Lemarquant, M. le Dr Milot, qui présida avec beaucoup de tact cette petite fête, sut éloquemment trouver de bons mots et exprima le désir de tous en disant que ces soirées devraient avoir lieu au moins une fois par mois. Après de spirituelles paroles qui lui attirèrent de vifs applaudissements, M. le Dr Milot, invita le vice-président de la fête M. Gustave Caron, dont on connaît la chaude parole, a nous dire ce qu'il pense de ces réunions. M. Caron abonde dans le même sens que M. le Dr Milot et ajoute que les amis pourront compter sur lui, sur son dévouement pour la réussite de ces petites fêtes de famille ou nous apprenons a fraterniser.

De notre correspondant.

Collège Saint-Joseph de Berthier-en haut.

Résultat des Examens du 1er semestre.

9ème année (Finissants) M. Lemay Roméo 79 6%.

8ème année M. Dufault Ls. Ph. 82 4%.

7ème année A M. Bissonnette Hector 78 9%.

7ème année B M. Milette Joseph 78 3%.

6ème année A M. Goulet P. Emile 77.

6ème année B M. Rodrigue Fernand 71 4%.

6ème année C. MM. St. Cyr Léop. et Bordeleau Martin 74 2%.

5ème année A M. Laurence Denis 78 6%.

5ème année B M. St André Robert 74 5%.

4ème année A M. Mousseau Louis 73 6%.

4ème année B M. Boisvert Roméo 73 4%.

3ème année A M. Champoux Yvon 71.

3ème année B M. Paquin Ernest 85.

2ème année M. Charbonneau Léo 86.

1ère année M. Dubois Aldora 74.

Va et vient.

Etaient de passage au presbytère de Berthier, ces jours derniers: M. le curé F. Poirier, MM. les abbés Osias Valois, Avila Gariépy Aimé Désy et Albert Lefebvre.

Son Honneur le Maire et la Mairesse Jos. Salvas étaient à Montréal ces jours derniers.

M. et Mme B. Rocher sont de retour d'une promenade à Montréal.

M. A. L. Auger était à Berthier la semaine dernière.

Mme R. St-André des Trois-Rivières, de passage à Berthier.

M. Pierre Beaudoin était à Joliette ces jours derniers.

M. Gilles Laferrière des Trois-Rivières de passage ici.

M. Albertino Trudel était à Louiseville, il y a quelque temps.

Etaient de passage à Montréal ces jours derniers, M. et Mme J. R. Tessier, Dr. et Mme A. D. Milot, M. J. H. Aubé, Mme J. L. Deshaies, Mlle Hermance Aubé, M. et Mme J. A. Laforest, M. Adrien Caisse, M. Adrien Gervais, Mme F. O. Lamarche, M. Philippe Coulombe, Mme Laurent Messard, Mme Albert Tellier, M. Albert Chenard, M. Omer Lavallée, M. G. H. Dubois, Mlle Pauline Gariépy, Mlle Marie-Emma Gariépy, M. Cleophas Bastien, M.P. était parmi nous il y a quelque temps.

M. Paul Gariépy était à Québec ces jours derniers.

M. et Mme Ernest Dumoulin ont passé une fin de semaine aux Trois-Rivières.

M. Emile Denis de Montréal était à Berthier ces jours derniers.

M. Uliny Phaneuf agronome, était à Québec la semaine dernière.

M. Charles Denis, président de la société d'agriculture du comté était à Québec ces jours derniers.

M. Arsène Denis de St-Norbert est actuellement à Québec.

Mme G. H. Normandin et Mlle Cécile Messard étaient à Montréal la semaine dernière.

Mme Albert Bayeur, et M. Mme Georges Alphonse Daviault étaient à Montréal ces jours derniers.

Mme A. Bilé était à Joliette la semaine dernière.

M. le Notaire et Mme J. A. Lavallée étaient à Montréal, ces jours derniers.

M. et Mme Ignace Courchesne étaient à Joliette et Montréal ces jours derniers.

CLUB DE HOCKEY

Il nous fait plaisir de reproduire quelques petites notes sportives de notre club B. A. A., qui comme par les années passées ont remporté d'intéressantes victoires et nous ont donné un vrai régal sportif. Si ces joueurs se dépensent pour vous donner du beau jeu, par contre la population se doit de les encourager. Voici les noms des joueurs: MM. Alphonse Lavallée gardien de buts, Omer Lavallée et Yvon Coulombe, Défenses, Gilbert Grandchamp, et Gérard Doucet, Ailes, G. H. Dubois, Centre, Jean Doucet, Emile Beausoleil et Roland Doucet, Substituts.

Résultat des parties jusqu'à date. Parties: jouées 9, gagnées 4 nulles 2, perdues 3.

Berthier A. A. vs Aiglons de Joliette à Berthier.

Berthier 6 Joliette 0.

Berthier A. A. vs Aiglons de Joliette à Joliette.

Berthier 4 Joliette 1.

Berthier A. A. vs Trois-Rivières à Berthier.

Berthier 1 Trois-Rivières 1.

Berthier A. A. vs Joliette à Berthier.

Berthier 5 Joliette 0.

Berthier A. A. vs Synd. de Sorel à Berthier.

Berthier 1 Sorel 2

Berthier A. A. vs Sorel Amateur à Sorel

Berthier 2 Sorel 2

Berthier A. A. vs Sorel (STars) à Berthier

Berthier 8 Sorel 4

Berthier A. A. vs Ste Bridgite à

Berthier
Berthier 2 Ste-Bridgite 7
Berthier A. A. vs Sorel Amateur à Berthier
Berthier 1 Sorel 4

**Manifique souper de nocés
au Manoir de Berthier.**

C'est au manoir de Berthier, le samedi 26 janvier qu'une magnifique réception était donnée à l'occasion du mariage de Jeanne Alice Désy de St-Cuthbert avec L. Gérard Sylvestre de l'Ile Dupas.

Outre les nouveaux époux, nous remarquons à la table d'honneur M. et Mme L. Philippe Désy, M. et Mme Joseph S. Sylvestre, M. l'Abbe Aimé Désy, du Séminaire de Joliette M. le Maire et Mme Abondéus Gervais de Berthier, M. et Mme Wilfrid Barrette, M. et Mme Victor Sylvestre, M. et Mme Léon Pelletier M. C. H. Lavallée, C. R., Melle Alice Désy M. et Mme Michel Désy M. et Mme Alfred Lavallée, M. Omer Désy, Melle Mélina Sylvestre M. le Notaire Robert Désy de Montréal, Melle Irène Cahill, M. et Mme Cuthbert Beaufort M. et Mme Adrien Désy, M. et Mme Louis Joseph Gervais, M. et Mme Stanislas Désy, M. et Mme Olivier Cardin de Sorel, M. et Mme Lorenzo Désy, M. et Mme Lucien Plante, M. et Mme Armand Désy, M. Raoul Désy, Mlle Annette Gauthier, M. Vincent Paul Désy, Mlle Marguerite Désy, Mlle Antoinette Sylvestre de Québec, Mlles Charlotte et Françoise Barrette, Mlles Laure et Jeanne Marie Beaufort, Melle Berthe Désy, M. Georges Etienne Denis, M. Maurice Barrette, M. Antoni Dandonneau et au-delà de cent convives.

Des discours furent prononcés par Melle Antoinette Sylvestre de Québec, M. le Notaire Robert Désy de Montréal, M. l'avocat Lavallée, c. r. de Montréal, M. Joseph Sylvestre, M. Victor Sylvestre, M. J. Alfred Lavallée et Mme L. Philippe Désy.

Sous l'habile direction de M. Pierre Beaudoin, maître d'hotel, tout avait été bien agencé et décoré.

A l'heureux couple, nous joignons nos meilleurs vœux de bonheur, de prospérité et de longévité.

MONDANITE

Mademoiselle Laurette Désaulniers fille de M. Arthur L. Désaulniers, M. P., et de Madame Désaulniers de Ste-Anne de la Pérade, unissait sa destinée à Monsieur Louis De Blois Carignan fils de Monsieur et Madame P. Lucien Carignan des Trois-Rivières, le onze février, en la chapelle du couvent.

Nos meilleurs vœux de bonheur vous accompagnent.

BAZAR

Les 7, 8, 9, février a eu lieu en la salle du marché un grand bazar au profit du Refuge de Sacré-Cœur. Ce fut un succès et les banquets du soir ont été très populaires.

Nouvelle Industrie

Il est fortement question d'une nouvelle industrie dans notre ville. L'on s'attend sous peu a une réponse favorable.

Cette industrie consisterait en la fabrication de soie teinte et imprimée, la seule du genre au pays.

Conseil de Ville

M. J. H. Aube, nouvellement élu échevin de cette ville a donné sa démission, laquelle fut acceptée a une séance du conseil.

Une nouvelle élection étant nécessaire, la nomination aura lieu le 18 et la votation le 25 du courant.

Tél. Bell Rés. 95
Tél. Mag. No. 63

J. A. Champoux

LE MAGASIN LE PLUS FASHIONABLE de BERTHIERVILLE

Habits, Chaussures, Chapeaux, Casquettes, Fourrures, Etc. Pour hommes, Garçons et enfants. Spécialité: Habits faits sur mesures.

VENEZ visiter notre magasin et vous trouverez satisfaction.

RUE DE FRONTENAC, BERTHIERVILLE, P. Qué.

Electric Service Corporation

JOLIETTE, BERTHIERVILLE, LOUISEVILLE.

**Une Maison Pleine
de Lampes de
Qualité!**



AYEZ toujours quelques Lampes Mazda Edison à la main pour remplacer celles qui manquent, celles qui brûlent ou noircissent. Vous pouvez maintenant les acheter dans des cartons attrayants: maisons-jouets. Achetez les vôtres aujourd'hui.

LAMPES

Dépolies à l'intérieur

MAZDA EDISON

UN PRODUIT DE LA CANADIAN GENERAL ELECTRIC

DELUGE BLANC

A Michelle LeNORMAND

O neige ! que tu mets dans le jour de candeur !...
Sous le doux poudrolement l'arbre à peine remue
De peur de laisser choir la fourrure menue
Dont ses bras arrondis retiennent la pâleur !

Salut ! silencieux déluge de splendeur !
Derrière le carreau qui lentement s'embue,
Le toit gonflé revêt une gloire imprévue !
Tombe, tombe du ciel, somptueuse blancheur !

Tu fais de mon pays un si clair paysage !
Tu répands tant de pureté sur son visage
Que le regard s'y pose ainsi qu'un long baiser !

Et que l'âme s'envole en la floraison blanche,
Comme un léger flocon par le vent balancé,
Qui tourbillonne au loin, perdu dans l'avalanche !...

Albert LOZEAU

Pensées

AMITIE

--- L'amitié n'est souvent qu'une illusion vaniteuse de notre égoïsme, soit que nous nous imaginions l'inspirer ou la ressentir.

Paul Hervieu.

o o o

Celui qui n'a jamais senti le charme d'une amitié franche et désintéressée ignore tout le bonheur qu'un homme peut recevoir d'un homme.

Young.

o o o

Il y a cent manières de témoigner son amitié sans le dire.

Mme de Sévigné.

o o o

Il y a des misères que l'on brave, que l'on méprise d'un cœur léger pour soi-même. On ne pardonne pas de les infliger aux autres.

Paul Bourget.

o o o

On aime plus quand on s'arrête moins aux charmes extérieurs pour aller chercher dans l'âme ce que l'on doit aimer. On aime mieux quand on met moins de sens et plus de cœur dans son amour.

P. Monsabré

o o o

La confiance n'est pas l'amitié mais elle en est la marque.

Emile Faguet.

o o o

L'amitié mondaine est faite de deux indifférences qui se serrent la main.

Emile Faguet.

o o o

Le plus grand effort de l'amitié n'est pas de montrer nos défauts à un ami; c'est de lui faire voir les siens.

La Rochefoucauld.

o o o

L'amour est désir de possession; l'amitié n'est que désir d'épanchement et de confiance.

Emile Faguet.

o o o

La jeunesse veut que le prêteur tienne pour quelque chose l'amitié.

Lacordaire.

o o o

On peut définir l'amitié une union étroite et réciproque de deux âmes à cause de leur beauté morale.

Lacordaire.

o o o

L'amitié est une association de deux âmes pour le bien.

Ozanam

Pour rire

On reprochait à un père de marié son fils trop jeune.

---Attendez, lui disait-on, qu'il soit un peu plus raisonnable.

---Pas si bête ! Il ne voudrait plus.

o o o

Bébé taquine un canard qui fuit effaré devant ses cris.

---Bébé, il ne faut pas faire de mal aux animaux.

---Alors pourquoi qu'on le mange ?

o o o

A l'Hotel

" 5 piastre, cette chambre, c'est pas donné !"

" Oh ! monsieur, tout coûte si cher, pensez, nous changeons de draps tous les mois et nous payons une femme pour venir balayer tous les trimestres !!!"

o o o

On dit que les voyages "forment la jeunesse, eh bien ! mon cher, moi je ne trouve pas, mon dernier voyage en auto m'a plutôt déformé" !

o o o

Mme C..., une de nos plus charmantes artistes a un bébé qu'elle adore, --- et qui le mérite bien.

---Embrasse-moi comme tu m'aimes ! disait-elle hier à l'enfant.

---Oh ! non, maman, répondit Bébé : je te ferais mal !

o o o

FEMINA

Monsieur trouve que Madame est bien longue à s'habiller.

---Seras-tu bientôt prête à la fin

---Ne répète donc pas toujours la même question, je t'ai répondu il y a une demi-heure que je n'en avais plus que pour cinq minutes.

o o o

POUR LES JEUNES

Un monsieur demandait à une toute petite fille le nom de son père.

---Je n'en sais rien, répondit-elle. On l'appelle de mille manières.

--- Comment cela ?

--- Oui ! Et je ne m'y reconnais plus. Voyez plutôt. Lorsque nous sommes seuls, mamam le nomme Pierre.

"S'il y a du monde, elle dit: Mon mari.

"Mon oncle l'appelle; Mon ami.

"Ma tante dit: Mon cher petit.

"Grand'mère: Mon enfant.

"Le cousin Jacques: Mon vieux !

"Nos visiteurs disent: Monsieur de Presles.

"Les serveurs: Monsieur le Marquis.

"Moi je dis simplement Papa".

Pour les yeux, le nez, la gorge, les oreilles.

Adressez-vous au Dr A.-D. Milot,
BERTHIERVILLE, P. Q.

Le Dr H. MICHAUD

Spécialiste des Hôpitaux de New-York et de Ste-Justine de Montréal sera à son bureau à votre demande.

Dr O.-E. MILOT

Pharmacien,
LOUISEVILLE, P. Q.

Spécialité---Traitement à l'électricité des maladies suivantes : Hypertrophies des Amygdales, Polypes des fosses nasales, Hémmorroides, Goitre, Verrues, Papillomes, Massage, Etc.

Les maladies du système nerveux, digestif et articulaire sont guéries par la chaleur électrique.

Dr LEOPOLD GELINAS CHIRURGIEN-DENTISTE

Spécialité : Dentiers, Ponts en or, Extraction des dents sans douleurs.

(En face de l'Hôtel Lafleur)

LOUISEVILLE, P. Q.

Dr T. GERVAIS

MEDECIN,

Ave de l'Eglise,

BERTHIERVILLE.

GASTON ALLARD

AVOCAT

Rue de Frontenac,

BERTHIERVILLE.

Téléphone : 61 F

FEU, VIE, ACCIDENT

H. LAFERRIERE

Courtier d'Assurance

Foin et Grain.

Rue de Frontenac,

BERTHIERVILLE

Feu---Vie---Accident---Maladie---

Responsabilité---Automobile

H. COURCHESNE

COURTIER D'ASSURANCE

Tél. Bell 62w Rue de Champlain

BERTHIERVILLE, P. Q.

Boite Postale 3 Tél. Bell no 31

G. A. DAVIAULT

MARCHAND DE

Nouveautés, Epicerie, Ferronneries, Huiles, Peintures, Vitres, Vaisselle, Librairie, Tapisserie, Meubles, etc.

Spécialité : Habits faits sur mesure.

BERTHIERVILLE, P. Q.

Tél. 103 Etabli en 1883

J. F. FERNET

GRAIN, FOIN ET FARINE

Grande spécialité de TABAC.

(En gros seulement.)

R. R. No 2, BERTHIERVILLE.

LE RHUME INDIEN

Calme promptement les douleurs internes ou externes et détourne les maladies au début. Prix \$0.35. En vente au détail chez MM. les pharmaciens et les épiciers, (ou directement, adressez "Casier Pos al 2123 Montréal")

CHOISISSEZ

Votre avenir est entre vos mains :
Prodigue aujourd'hui, pauvre demain.
Econome aujourd'hui, riche demain.
La perspective d'une vieillesse indigente est si pénible, que tout homme pensant doit être résolu à l'éviter à tout prix.

Ne gaspillez pas votre argent, vous en aurez besoin un jour. Les petits sacrifices d'aujourd'hui vous donneront demain de grandes satisfactions.

Ouvrez un compte d'épargne à la

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Capital versé et réserve.....\$11,000,000

Actif.....\$148,702,000

Succursale BERTHIERVILLE.

C. E. Bellerose, gérant.

Téléphone : Bureau 33

Résidence 23

J. D. CHENARD

MANUFACTURIER

Portes, châssis, trains sauvages & traineaux.
Boîtes de toutes sortes.

Toujours en main. Bois de charpente, bois brut préparé et chauffé.

Spécialité : B. C. Fir de Colombie.

BERTHIERVILLE, P. Q.

D. TESSIER

MESSIEURS

Habits

La plus grande nouveauté de patrons et de coupe.
Paletots d'Automne et d'Hiver. Habits sur mesures.
Fashion Craft.
H. Taylor & Co.

MESDAMES

Nos Manteaux, Robes, Costumes sont arrivés pour l'Automne et l'Hiver.
Venez voir nos modèles.

La qualité est des plus hautes.

Les prix sont des plus bas.

Place du marché, - BERTHIERVILLE.

Voulez-vous avoir un bon dentier et faire enlever vos dents sans douleur ?

Si oui, voyez immédiatement le

Dr A. D. MILOT

Chirurgien-Dentiste.

Berthierville, P. Q.

TOURISTES ARRETEZ AU MANOIR DE BERTHIER

Téléphone Bell 6

HOTEL MANOIR,
P. BEAUDOIN, Prop.

Vins, Liqueurs et Cigares
des meilleurs marques.
Table de première classe.

Rue de Frontenac
BERTHIERVILLE, P. Q.

Berthierville Automobile Limitée

Distributeurs des Automobiles : Cadillac, McLaughlin-Buick, Oldsmobile, Star, Pontiac, Ford, Camions International.---Ayant toujours en magasin, un assortiment d'automobiles neufs et usagés variant de \$100 à \$800.

Nous nous occupons toujours de réparations. Quelque soit la marque de votre automobile, nous avons la pièce de rechange dont vous avez besoin. Venez voir notre grand assortiment de pneus et d'accessoires à des prix défiant toute compétition.

L.-A. LAFOREST,

Gérant.

Rue de Frontenac,

BERTHIERVILLE.